

FORÊT DE SOIGNES
ZONIËNWOUD

RAPPORT ANNUEL 2023

Fondation Forêt de Soignes



Table des matières

1. L'année 2023 en bref.....	4
2. La Fondation Forêt de Soignes	6
3. Réalisations 2023 - Ancrage de la Fondation dans le paysage de la forêt de Soignes	7
3.1. Familiariser les partenaires et les visiteurs avec le Schéma de structure	7
3.2. Communication et participation	8
• Site internet de la forêt de Soignes	8
• Agenda de la forêt de Soignes	8
• Newsletter E-Soignes et réseaux sociaux	8
• App et Open Street Map : cartographie de la forêt de Soignes.....	9
• Plateforme de la forêt de Soignes: plus de connections, de respect et d'ambition	10
• Les bons gestes en forêt de Soignes et période des naissances.....	11
• Harmonisation de la réglementation : chiens en laisse et circulation sur les chemins	11
• Participation: formation et action de sensibilisation 'Ensemble pour la forêt de Soignes'	11
• Grand succès pour la Journée de la forêt de Soignes.....	12
• Concertation interrégionale : résultats du recensement des chevreuils	14
• Financements externes et organisation d'away-days.....	14
• Collecte de fonds au profit de la forêt de Soignes	15
• Inspiration et réseautage.....	16
4. Comité de concertation de la forêt de Soignes	16
5. Parc National des Forêts du Brabant - la Fondation Forêt de Soignes comme facilitateur interrégional	17
6. Rendre le site de la clinique 'Derscheid' à la nature	18
7. Rendre le domaine d'Argenteuil à la forêt de Soignes ?.....	18
8. Secrétariat UNESCO	19
9. Projet Life Prognoses	20
10. Life projet: B4B - Belgium for biodiversity	21
11. Tâches administratives, juridiques et financières.....	21
12. À l'horizon 2024	22
13. Annexes.....	23

1. L'année 2023 en bref

C'est dans son ADN, la Fondation a maintenu au cours de l'année écoulée des contacts étroits avec ses nombreux partenaires et les visiteurs au cours des nombreuses rencontres et activités de terrain.

Le rôle interrégional clé joué par la Fondation s'est avéré un atout important. Dans le développement du Parc National Brabantse Wouden par exemple, la Fondation a joué son rôle de facilitateur entre les nombreux acteurs concernés des différentes régions. La Fondation a aussi pu marquer de son empreinte des réunions interrégionales constructives : réunion des partenaires nature, rassemblement du personnel forestier, de scientifiques et de bénévoles pour les conclusions du recensement des chevreuils ou encore organisation du Comité de concertation.

Dans le cadre de la Journée Internationale des forêts mais aussi à l'approche de la saison des naissances, la Fondation a de nouveau lancé une campagne de sensibilisation sur les bons gestes de la forêt et la vulnérabilité des faons, oiseaux nicheurs et de toute la faune qui a tant besoin de quiétude à cette période. Cette année, cela a pris la forme d'une formation suivie d'une action de sensibilisation sur le terrain qui a réuni de nombreux volontaires.

Le 7 juin, un événement officiel était organisé pour mettre à l'honneur la candidature des Forêts du Brabant comme parc national. Pour l'organisation de cette célébration, la Fondation a joué son rôle de facilitateur interrégional afin de veiller à la coopération harmonieuse entre les différents partenaires des trois Régions. La Fondation coordonne aussi le réseau des ambassadeurs des Brabantse Wouden et participe au groupe de travail communication. En octobre la bonne nouvelle est tombée : le parc national Brabantse Wouden est né. Avec cette reconnaissance viennent de nouvelles chances pour la nature sur l'ensemble du territoire des Forêts du Brabant.

Sous un beau soleil printanier, la plateforme de la forêt de Soignes a eu lieu le 17 juin, cette fois à La Hulpe, en lisière de forêt de Soignes. Une édition instructive et conviviale. Partenaires, riverains, gestionnaires forestiers et visiteurs de la forêt ont pu interagir. Des présentations sur le thème 'La forêt de Soignes : exceptionnelle, fragile, ancienne et patrimoine mondial de l'UNESCO' ont été suivies d'échanges sur la vision future, les projets en cours et la protection de la forêt. La promenade en forêt a permis le partage de connaissance et les échanges d'idées.

© Kris Vandekerkhove





© Leo Van Broeck

À partir de l'été, la Fondation s'est concertée avec les nombreux partenaires des trois régions pour organiser, comme le veut la tradition, une nouvelle édition de la Journée de la forêt de Soignes.

Le 15 octobre, les visiteurs ont pu profiter à chaque porte d'accueil de la forêt d'un large programme d'activités. La richesse de la forêt et sa fragilité étaient les thèmes centraux de cette édition.

La Fondation a reçu davantage de demandes pour l'organisation d'aware-days. Pour leur encadrement, nous avons pu compter sur la coopération des gestionnaires forestiers, de partenaires et de quelques bénévoles. Ce type d'activité permet non seulement à la Fondation de sensibiliser le public à la protection de la forêt, mais aussi de générer des financements externes. D'autres pistes de financements ont également été explorées. Les fondations QI Green et Engie y ont été sensibles et ont décidé de soutenir le lancement du projet 'Soigneurs' en 2024.

Le 7 décembre, la deuxième réunion du Comité de concertation était organisée. Cette édition s'est concentrée sur la place de l'homme et de la nature dans la Forêt de Soignes. La pression sur la forêt s'est fortement accrue ces dernières années.

Cette pression humaine doit être gérée afin que les autres habitants, non humains, de la forêt de Soignes puissent continuer à y vivre en toute quiétude.

Le projet européen Life B4B (Belgium for Biodiversity) a été lancé en 2023. La Fondation est l'un des partenaires du projet et s'engage à sensibiliser à Natura 2000 dans le cadre de ses activités quotidiennes. Elle sert aussi de laboratoire pour la coopération inter-régionale et à l'implication des partenaires sur le territoire de la forêt de Soignes.

Dans le cadre du projet Life Prognoses, un livre d'inspiration a été élaboré pour l'organisation d'activités de sensibilisation. L'une de ces activités, une promenade virtuelle dans une forêt ancienne, a été testée lors de la Journée de la forêt de Soignes. La Fondation a également organisé un workshop en ligne sur la sensibilisation à ce thème au niveau européen.

En tant que coordinateur du secrétariat de la série du patrimoine mondial de l'Unesco 'Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe', la Fondation a, entre autres, contribué à définir le futur secrétariat permanent de la série.

2. La Fondation Forêt de Soignes

La Fondation initie et soutient les initiatives et collaborations nécessaires à la réalisation d'une vision interrégionale et commune en faveur de la protection et du renforcement de la forêt de Soignes.

Elle a été créée en 2019. Elle est la voix de la forêt de Soignes, au-delà des frontières régionales.

La Fondation fonde son travail sur le 'Schéma de structure'. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette vision interrégionale commune, la Fondation stimule les initiatives bénéfiques à la forêt afin d'en préserver le cœur écologique au bénéfice de la faune et de la flore. L'accueil structuré du public au départ de portes d'accès facilement accessibles et bien équipées, la connexion de la forêt avec son environnement et la lutte contre le morcellement sont les tâches prioritaires de la Fondation.

Pour mener à bien cette mission, la Fondation doit pouvoir compter sur un soutien public le plus large possible. Ce soutien passe par une communication multilingue et uniforme et par la participation du public, en étroite collaboration avec les acteurs de la forêt qui ont déjà une grande expertise à valoriser.

La Fondation est le moteur de la Journée de la forêt de Soignes qui se déroule chaque année en octobre. Cette journée est idéale pour faire connaître la forêt, ses acteurs et ses partenaires de manière attrayante. Visites exclusives de l'écoduc, découvertes familiales, balade à vélo le long des perles

du patrimoine mondial de l'Unesco ou ateliers en destinés aux enfants permettent à chacun de retrouver le chemin de la forêt.

La Fondation coordonne des campagnes de communication et de sensibilisation pour informer les différents utilisateurs de la forêt tels que les cyclistes, les vétérinaires, les promeneurs, les personnes en quête de calme, les maîtres-chiens et les cavaliers. Elle utilise pour cela différents canaux de communication tels que le site internet, les newsletters, Facebook et Instagram.

Cinq réserves forestières intégrales situées au cœur de la forêt de Soignes sont reprises au Patrimoine Mondial UNESCO des 'Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe'. Depuis juillet 2020 et pour une période de 4 ans, la Fondation accueille le secrétariat de cette série. Ce patrimoine naturel UNESCO est unique en Belgique, ce qui mérite d'être valorisé.

Le Conseil d'administration de la Fondation est composé des gestionnaires de la forêt des trois Régions (Bruxelles Environnement, Département de la Nature et des Forêts et Agentschap voor Natuur en Bos), de représentants des gouvernements des trois Régions et d'administrateurs indépendants.

La structure particulière de la Fondation et le lien fort avec les différents partenaires de la forêt permet à la Fondation d'amener un soutien efficace à la forêt de Soignes et à sa protection.

3. Réalisations 2023 - Ancrage de la Fondation dans le paysage de la forêt de Soignes

3.1. Familiariser les partenaires et les visiteurs avec le Schéma de structure

Le Schéma de structure – la vision interrégionale et commune pour la forêt- est encore trop peu connu des partenaires et des visiteurs. La Fondation met donc en évidence les réalisations, informe sur les projets futurs et veille à ce que les réalisations soient valorisées.



© Lokaal bestuur Hoeilaart

Au cours de l'année écoulée, nous y avons par exemple contribué comme suit:

- Publication d'articles et de vidéos sur le site internet et dans les newsletters sur des sujets liés à la mise en œuvre du Schéma de structure
 - gestion de la forêt
 - développement de connexions écologiques
 - publication du rapport des activités organisées
 - réalisations et travaux en forêt de Soignes
 - courtoisie et bons gestes en forêt de Soignes
 - sensibilisation à la vulnérabilité de la forêt due au climat, aux loisirs...
 - Natura 2000, biodiversité, fragilité...



● Concertation avec les partenaires de la forêt de Soignes

En début d'année, la Fondation a réuni ses partenaires proches pour formaliser la collaboration autour d'un label 'Partenaires de la forêt de Soignes'. Quels sont les souhaits et les besoins des partenaires et comment peuvent-ils se renforcer mutuellement. Comment la Fondation peut les soutenir ? Des thèmes tels que l'utilisation de l'agenda, la mise à jour du Schéma de structure 2.0, la coopération pour le développement du volontariat et le contact avec les mouvements de jeunesse ont pu être abordés.

Par ailleurs, en collaboration avec De Bosuil, une première rencontre conviviale a été organisée entre les partenaires et le public. Cette rencontre s'est déroulée dans le cadre du spectacle de l'humoriste et amoureux des oiseaux Begijn Le Bleu.



3.2. Communication et participation

● Site internet de la forêt de Soignes

Le site internet de la forêt de Soignes est une source d'information pour les visiteurs, les personnes intéressées et les partenaires. De nouveaux articles y sont régulièrement publiés. Un système d'échange d'articles avec les partenaires a été initié. En 2023, le site internet (francophone et néerlandophone) a été consulté par plus de 30.000 utilisateurs.

● Agenda de la forêt de Soignes

L'agenda est disponible sur le site internet et peut être utilisé gratuitement par les partenaires qui organisent des activités dans et autour de la forêt, dans le respect de la forêt et de son environnement. Il permet aux partenaires de faire connaître leurs activités à un public plus large et à la Fondation de mieux communiquer les activités des partenaires.

Ces activités offrent aux visiteurs la possibilité de mieux connaître la forêt, ce qui contribue à sa protection. De plus en plus de partenaires ajoutent leurs activités dans l'agenda. La Fondation amplifie cette communication via chaque newsletter et via ses réseaux sociaux.

● Newsletter E-Soignes et réseaux sociaux

En 2023, 8 newsletters E-Soignes ont été envoyées, couvrant des sujets tels que : sangliers en forêt de Soignes, conséquences de la sécheresse, écosystèmes, plateforme de la forêt de Soignes, 'Ensemble pour la forêt de Soignes', les bons gestes en forêt, les visites de terrain, Natura 2000, la période de naissance des animaux sauvages et la vulnérabilité de la forêt, la journée de la forêt de Soignes, le patrimoine mondial de l'UNESCO, l'agenda, la collecte de fonds au bénéfice de la forêt...

La newsletter peut compter sur plus de 1.500 abonnés. La base de données s'est encore considérablement enrichie en 2023.

Par ailleurs, la Fondation continue de communiquer sur les réseaux sociaux. Tous les articles d'actualité trouvent leur place sur Facebook et un travail est effectué sur Instagram pour informer et sensibiliser un public le plus large possible.

Nous avons également utilisé les réseaux sociaux pour communiquer rapidement, par exemple, des conseils sur l'accès à la forêt en cas d'avis de tempête et pour sensibiliser les visiteurs pendant la période de sécheresse.

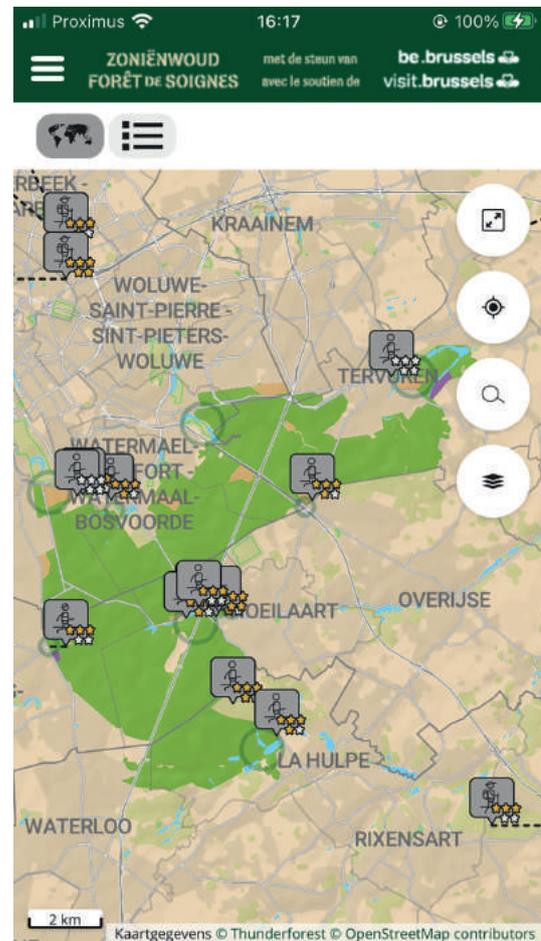
- **App et Open Street Map : cartographie de la forêt de Soignes**

L'app. de la forêt de Soignes contribue à la protection de la forêt en aiguillant les visiteurs sur les bons chemins. C'est un outil qui permet aux visiteurs de choisir un itinéraire approprié ou de tracer leur propre itinéraire dans le respect de la forêt.

Depuis 2023, l'application continue d'être développée grâce au soutien du projet européen Life B4B (Belgium for Biodiversity). Dans le cadre de ce projet, l'application est complétée par des informations relatives à la riche biodiversité de la forêt de Soignes.

La Fondation continue de suivre de près la cartographie d'Open Street Map et de la corriger si nécessaire. 2023 a également vu le lancement d'une collaboration avec l'Institut géographique national (IGN) pour mettre à jour ses cartes touristiques. Cette mise à jour est réalisée en concertation avec les gestionnaires forestiers des trois régions. Ce projet continuera en 2024.

En 2023, la Fondation a été en contact avec GR pour leur nouveau topoguide. Des ajustements ont été réalisés sur le réseau de points-nœuds virtuels de Toerisme Vlaams-Brabant pour le développement du réseau 'Brabantse Wouden'.



● Plateforme de la forêt de Soignes :
plus de connections, de respect et d'ambition

Le samedi 17 juin, des partenaires, des riverains, des gestionnaires forestiers et des visiteurs de la forêt de Soignes se sont réunis à l'initiative de la Fondation Forêt de Soignes pour la 'Plateforme de la forêt de Soignes'. Des présentations sur le thème "La forêt de Soignes : exceptionnelle, fragile, ancienne et patrimoine mondial de l'UNESCO" ont été suivies d'échanges sur la vision future, les projets en cours et la protection de la forêt de Soignes.

Les échanges se sont poursuivis lors de la promenade en forêt qui a suivi. Au cours de cette promenade, les gestionnaires forestiers ont expliqué les défis aux-

quels ils sont confrontés dans le contexte du changement climatique, mais aussi en raison de la forte pression exercée par les activités de loisirs. Ils ont expliqué leur approche pour atteindre les objectifs Natura 2000 visant à protéger certains types d'habitats et d'espèces. L'équipe du projet 'Prognoses' a expliqué l'importance des services écosystémiques fournis par les forêts anciennes à l'aide d'exemples visibles en forêt.

Le président de la Fondation, Herman Van Rompuy, a remercié les participants pour leur engagement et s'est réjoui de voir que la Fondation pouvait compter sur un si riche réseau. Il a rappelé que le dialogue ne s'arrêterait pas à cette plateforme et que les prochaines réunions serviront à aller de l'avant pour que le message de connexion, de respect et d'ambition auquel chaque intervenant a fait référence puisse continuer à se développer.



© Thierry Lampe

- **Les bons gestes en forêt de Soignes et période des naissances**

Les bons gestes à adopter en forêt –avec une attention particulière à la vulnérabilité des faons et des oiseaux nicheurs au printemps- a de nouveau fait l’objet de campagnes de communication en ligne, dans les lettres d’information, via des flyers et dans les médias. Cette campagne de sensibilisation a été reprise sur les panneaux d’information et valorisée lors de la Journée de la forêt de Soignes.

- **Harmonisation de la réglementation : chiens en laisse et circulation sur les chemins**

Depuis 2022, la Fondation porte une attention particulière à l’harmonisation de la réglementation de la forêt de Soignes pour les règles concernant la tenue des chiens en laisse (sauf dans les zones de liberté dédiées) et l’obligation de rester sur les chemins.

Ces deux règles s’appliquent déjà dans les parties flamande et wallonne de la forêt mais différent encore dans la partie bruxelloise.

Ce sujet a également été abordé lors de la Plateforme et lors de réunions interrégionales avec le personnel forestier et les partenaires.



© Thierry Lampe



- **Participation : formation et action de sensibilisation ‘Ensemble pour la forêt de Soignes’**

A l’occasion de la Journée internationale des forêts et du début de la période des naissances, les partenaires, des bénévoles et le personnel forestier se sont joints à la Fondation pour une action de sensibilisation sur les bons gestes de la forêt et la vulnérabilité des animaux sauvages à cette période.

Une formation était suivie, l’après-midi, d’une action de sensibilisation sur le terrain pour mettre les connaissances en pratique afin de sensibiliser les visiteurs à adopter les bons gestes de la forêt.



Une telle activité est aussi un test pour le développement d'une équipe de 'Soigneurs' en forêt. Cette activité a été mise à profit pour attirer l'attention sur la forêt Natura 2000, ses espèces fragiles et ses habitats précieux.



- **Grand succès pour la Journée de la forêt de Soignes**

Cette nouvelle édition, qui avait pour thème 'fragile, ancienne et patrimoine mondial de l'UNESCO', fut une grande réussite :

- **60 partenaires et plus de 130 intervenants enthousiastes** étaient présents pour guider, présenter leurs projets et répondre aux questions des participants.
- **7 communes 'sur forêt'** ont mis du personnel et du matériel à disposition, ont soutenu la communication ou ont relevé leurs manches en nous rejoignant sur le terrain.
- **3 Régions** ont étroitement collaboré pour que tout se passe au mieux.
- **Les gardes forestiers** étaient sur le terrain pour répondre aux questions des visiteurs et partager leur passion de la forêt, parler de sa gestion et de ses enjeux.
- **80 activités** étaient organisées simultanément : visites guidées, expositions, actions de sensibilisation, animations pour enfants, rencontres, Horeca avec des produits locaux et bio...
- **8 portes d'accès de la forêt** fourmillaient d'activités et permettaient ainsi d'entrevoir leur potentiel de développement futur.



© Thierry Lampe



© Erwin Delaere



© Thierry Lampe



© Carine Depret



© Mieke Van Overbeke



© Thierry Lampe



© Thierry Lampe

La Forêt de Soignes, poumon vert de Bruxelles protégé par l'Unesco (RTBF 13.10.2023)

La fragilité et le patrimoine de la Forêt de Soignes à l'honneur (BX1, 15.10.2023)

Un moyen de présenter aux promeneurs la beauté, mais aussi la vulnérabilité de la Forêt (La Dernière Heure, 09.10.2023)

La journée de la Forêt de Soignes sert aussi à sensibiliser les promeneurs à sa vulnérabilité (L'Avenir, 08.10.2023)

Boswachters vragen meer liefde en respect voor het bos tijdens de Dag van het Zoniënwoud (VRT Radio 2, 15.10.2023)

Dag van het Zoniënwoud aan verschillende toegangspoorten gevierd (Het Laatste Nieuws, 15.10.2023)

Zondag hele dag activiteiten tijdens Dag van het Zoniënwoud (Ring TV, 13.10.2023)

Dag van het Zoniënwoud: hoe de beesten het bos mee vormgaven (BRUZZ, 15.10.2023)

Dag vol bosplezier (De Zondag, 15.10.2023)

- **Concertation interrégionale :
résultats du recensement des chevreuils**

La Fondation Forêt de Soignes a organisé la présentation des conclusions de l'IKA chevreuil en forêt de Soignes le 1 septembre en présence du personnel forestier, des scientifiques d'INBO et du DEMNA et des bénévoles impliqués. Outre les résultats de l'IKA-Indice Kilométrique d'Abondance, d'autres sujets liés à la faune ont été présentés : amélioration du monitoring de la faune sauvage, évolution de la population de sangliers, importance des réserves intégrales non gérées pour la biodiversité, gestion de la pression récréative et projets pour une centre d'accueil de la faune sauvage dans les Forêts du Brabant.



© Thierry Lampe



© Thierry Lampe



© Thierry Lampe

- **Financements externes et organisation d'away-days**

En 2023, de nouvelles activités ont été organisées dans le but de sensibiliser à la protection des forêts mais aussi d'apporter un financement complémentaire à la Fondation. La gestion des espèces invasives, des actions de nettoyage, des plantation d'arbres et des visites guidées ont été organisées en bonne collaboration avec les gestionnaires forestiers et les associations partenaires.

Ces away-days ont également permis à la Fondation d'établir des contacts intéressants avec des organisations dont certains services de la Commission européenne.

Progressivement, des bénévoles et membres d'associations partenaires jouent un rôle d'encadrement de ce type d'activités. L'ambition est de pouvoir à l'avenir compter sur les 'Soigneurs' pour encadrer ces activités. D'autres pistes pour attirer des financements externes ont également été explorées. La Fondation a introduit des demandes de financement en 2023 afin de développer le projet de bénévolat 'Soigneurs'. QI Green et la Fondation Engie ont tous deux approuvé la demande et débloqué des moyens qui permettront de démarrer le projet et de recruter un collègue à mi-temps pour l'encadrement et la coordination du projet.



© Simon Pugh



© KPMG



© KPMG



● Collecte de fonds au profit de la forêt de Soignes

En 2023, la Fondation a fait appel à la société Koalect pour utiliser son outil en ligne afin de proposer un moyen simple de collecter des fonds. Grâce à une page, spécialement développée sur le site de la forêt de Soignes, les visiteurs peuvent facilement faire un don. Ce soutien financier doit permettre de développer et de soutenir des projets en faveur de la forêt de Soignes et de sa protection.

L'outil est régulièrement mis en avant sur les réseaux sociaux et dans les newsletters. La Fondation a récolté un peu plus de 3.000 euros grâce à cet outil, qui est utilisé depuis juillet 2023. La déduction fiscale sollicitée en 2023, si elle est acceptée, devrait permettre de générer plus de fonds.

● Inspiration et réseautage

La Fondation se nourrit constamment d'échanges et de nouvelles idées et veille à s'entourer de nombreux partenaires et à représenter la forêt de Soignes lors d'activités variées. Le staff a par exemple participé à un échange de bonnes pratiques avec les porteurs du projet Nassonia et le personnel forestier.

Le staff se rend régulièrement sur le terrain avec le personnel forestier pour s'informer sur la manière dont il gère la forêt et les éléments à communiquer. Les contacts réguliers avec les associations de protection de la nature permettent d'intégrer leurs préoccupations et tenir compte de leurs demandes.

Outre les contacts interrégionaux, la Fondation entretient des contacts étroits avec les institutions européennes. Plusieurs réunions ont été organisées. En décembre, une promenade était organisée pour permettre aux collègues européens basés à Bruxelles qui suivent les questions climatiques de découvrir la forêt et d'avoir un échange sur ces sujets. La Fondation a également contribué à l'organisation d'une visite en forêt avec le célèbre botaniste français Francis Hallé.

La Fondation a aussi participé à une formation de Prométhéa sur le mécénat.



4. Comité de concertation de la forêt de Soignes

Le 7 décembre, la Fondation organisait la réunion du 'Comité de concertation' de la forêt de Soignes. Cette réunion réunissait des mandataires et représentants des administrations concernées au Bosuil.

Cette édition s'est concentrée sur la place de l'homme et de la nature dans la Forêt de Soignes. La pression sur la forêt s'est fortement accrue ces dernières années. Cette pression humaine supplémentaire doit être gérée afin que les autres habitants, non humains, de la forêt de Soignes puissent y vivre en toute quiétude. Dans son mot de clôture, le président de la Fondation, Herman Van Rompuy, a souligné la nécessité d'une consultation continue et structurelle entre toutes les parties concernées et tous les niveaux de gestion ayant un lien avec la forêt de Soignes. Dans le cadre du caractère unique et interrégional de la Forêt de Soignes, la présence d'une plateforme permanente dans laquelle les parties prenantes peuvent se réunir de manière durable et construire des relations de confiance est indispensable.



5. Parc National des Forêts du Brabant - la Fondation Forêt de Soignes comme facilitateur interrégional

Le 31 mai 2023, la coalition flamande 'Brabantse Wouden' a introduit sa candidature au titre de Parc national. Dans le cadre de celle-ci, les trois Régions et l'ensemble des acteurs concernés se sont engagés à protéger et renforcer la nature sur le territoire interrégional des Forêts de Brabant. Afin de formaliser cette collaboration interrégionale et mettre cette candidature et les forêts du Brabant à l'honneur, un événement était organisé ce mercredi 7 juin en présence des acteurs concernés des 3 Régions. Pour organiser cet événement festif, la Fondation Forêt de Soignes a joué son rôle de facilitateur interrégional afin de veiller à une coopération harmonieuse entre les différents partenaires des trois régions.

En octobre 2023, le gouvernement flamand a reconnu les Brabantse Wouden comme Parc National. Afin de faciliter les échanges entre les 3 Régions, la Fondation a également développé une page d'accueil en français et en anglais : www.forestsdubrabant.be – www.forests brabant.be

La Fondation assume aussi la coordination conjointe de l'implication des ambassadeurs des Brabantse Wouden.



6. Rendre le site de la clinique ‘Derscheid’ à la nature

L’annonce par la Région wallonne d’une possible vente des bâtiments de la clinique Derscheid – et de la parcelle de forêt sur laquelle ils ont été construits au siècle passé – avait fait froid dans le dos à celles et ceux qui aiment la forêt de Soignes.

Envisager de réaffecter ces bâtiments vétustes situés au cœur de la forêt ? Malgré l’engagement du retour à la nature ? Malgré l’absence d’égouts ? Malgré le classement Natura 2000 ? Malgré les statuts de protection de la forêt ? Malgré la proximité des réserves forestières Le Ticton, inscrites au patrimoine mondial de l’UNESCO ? Les risques pour la nature étaient majeurs !

En décidant de rendre ce site à la nature, le Ministre wallon Adrien Dolimont a fait le choix de renforcer la forêt de Soignes, sa faune, sa flore et son patrimoine naturel. C’est la seule solution qui ne présente pas de risque pour la forêt et qui respecte ses nombreux statuts de protection. Ce choix, c’est celui des générations futures !

À la Fondation Forêt de Soignes, nous nous réjouissons de cette décision, des nombreux échanges qui

ont contribué à y mener, et de l’écoute attentive reçue de la part du Ministre et de ses collègues du Gouvernement.



© Ernst Guelcher

7. Rendre le domaine d’Argenteuil à la forêt de Soignes ?

Par son histoire, sa situation et son statut Natura 2000, les 100ha de zones boisées du Domaine d’Argenteuil forment une continuité historique, géographique et écologique naturelle de la forêt de Soignes.

Sa proximité avec les réserves forestières Wallonnes ‘Le Ticton’ inscrites au patrimoine de l’UNESCO, sont une raison supplémentaire de souhaiter ‘récupérer’ la partie boisée du Domaine d’Argenteuil. C’est une opportunité historique d’atteindre les objectifs UNESCO de la Belgique, comme demandé par IUCN - Union internationale pour la conservation de la nature.





Cette solution rendrait possible un beau projet autour de la biodiversité et de l'écologie. Cela permettrait à la Belgique de répondre aux exigences de l'UNESCO en augmentant la superficie des réserves forestières intégrales. Le futur acquéreur pourrait profiter du château et du parc sans avoir à se soucier de la gestion de la partie boisée et ses contraintes Natura 2000 qui seraient rendues au domaine public.

Elaboration de propositions, visites de terrain, rencontres avec le propriétaire Jean-Marie Delwart... n'ont à ce jour pas encore permis de trouver une solution pour rendre la partie boisée du Domaine d'Argenteuil à la forêt de Soignes.

8. Secrétariat UNESCO

Cinq réserves forestières intégrales de la forêt de Soignes font partie de la série UNESCO des forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe.

Depuis 2020, la Fondation forêt de Soignes coordonne le secrétariat de la série des 'Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe' du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Jusqu'à présent, ce secrétariat était assumé à tour de rôle par les différents pays membres de cette série. À la suite du mandat belge, le secrétariat tournant évoluera en un secrétariat permanent, composé de représentants de la Slovaquie, de l'Autriche et de la Belgique. Pour assurer une bonne continuité, une préparation adéquate est de mise. En 2023, la Fondation a entre-autres préparé le futur de ce secrétariat. Les préparatifs en vue de la mise en place de ce secrétariat permanent se poursuivront à un rythme encore plus soutenu en 2024.



9. Projet Life Prognoses

La Fondation Forêt de Soignes coordonne le projet Life Prognoses centré sur les forêts anciennes 'old-growth'. Ce projet étudie les forêts anciennes et leurs services écosystémiques. Mieux les comprendre permet de mieux les protéger et leur amener un plus grand soutien public.

En 2023, Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek (INBO) – également partenaire du projet – a prélevé des échantillons de sol dans la forêt de Soignes. Grâce à une analyse chimique dans leur laboratoire des sols, la proportion de carbone dans le sol de la forêt devient mesurable. Le stockage du carbone est un service écosystémique important qui est principalement fourni par les forêts anciennes, telles que la forêt de Soignes. À l'heure actuelle, les données belges sont fusionnées avec celles de la Bulgarie, de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Ukraine et de la Slovénie. Les forêts dans lesquelles les échantillons ont été prélevés sont réparties sur quatre régions biogéographiques différentes. La forêt de Soignes est l'unique représentante de la région Atlantique. En raison des conditions différentes, les forêts anciennes des différentes régions biogéographiques ont des caractéristiques différentes et fournissent des services écosystémiques différents. Il est donc très intéressant de comparer le stockage du carbone dans des forêts faisant partie des différentes régions.

En termes de sensibilisation et d'activités de sensibilisation, la Fondation Forêt de Soignes a conçu un livre d'inspiration. Dans ce livre, des études de cas des différents partenaires sont présentées en détail afin que les organisations qui souhaitent atteindre certains publics-cibles puissent se baser sur des activités qui ont déjà été développées et testées.



L'une des études de cas est la promenade virtuelle dans la région du parc national des Abruzzes, du Latium et du Molise, qui fait partie de la série. Cette promenade virtuelle a été installée au Bosmuseum Jan van Ruusbroek pendant la Journée de la forêt de Soignes et a suscité l'intérêt du public.

Le livre d'inspiration peut être consulté et téléchargé sur le site web du projet : Outputs of the project - Life Prognoses.

La Fondation a également organisé un atelier en ligne sur la sensibilisation au niveau européen. Au cours de cet atelier, certains partenaires de Life Prognoses ont présenté l'une de leurs activités. Une discussion sur base de questions types s'en est suivie.

En 2023, le Mid-term report with payment request a été soumis et approuvé. En mai 2023, la Fondation a reçu la deuxième tranche de la subvention du projet par la Commission.

En 2024, les résultats de l'échantillonnage et de la collecte de données pour les services écosystémiques des forêts anciennes seront annoncés. Il s'agit notamment des résultats des enquêtes menées en forêt de Soignes en 2022. 2024 est également la dernière année du projet Life Prognoses. La Fondation veillera à ce que le projet se déroule de manière fluide, tant sur le plan du contenu que de l'administration. Les résultats seront vulgarisés et diffusés.

10. Projet Life: B4B – Belgium for biodiversity

Le projet européen Life B4B (Belgium for Biodiversity) a été lancé en 2023. La Fondation est l'un des partenaires du projet et s'engage à sensibiliser à l'importance de Natura 2000 dans le cadre de ses activités quotidiennes. La forêt de Soignes sert aussi de laboratoire pour la collaboration inter-régionale et pour l'implication des partenaires. Des projets tels que la campagne de sensibilisation, la journée de la forêt de Soignes, la plateforme de la forêt de Soignes, l'application de la forêt de Soignes...ont déjà été orientées afin de contribuer aux objectifs de ce projet européen. En 2023, la Fondation a également déposé sa candidature pour tenter de remporter le Natura 2000 award.



Belgium for Biodiversity



En 2024, ces thèmes continueront d'être développés. Un Bioblitz de la forêt de Soignes, organisé en collaboration avec les partenaires, permettra au public de s'impliquer grâce à cette forme de science citoyenne.

11. Tâches administratives, juridiques et financières

Le secrétariat s'est réuni avec le Comité de pilotage tous les deux mois pour faire le point sur les projets en cours et aborder certains points d'actualité. Le Conseil d'administration s'est réuni chaque trimestre pour aborder les questions stratégiques et de contenu.

Les membres de l'organe d'administration ont participé à plusieurs concertations supplémentaires :

- Avec de Werkvenootschap sur les chantiers du projet 'Werken aan de Ring' qui peuvent avoir un impact sur la forêt de Soignes.
- Sur la stratégie à suivre pour atteindre la démolition de la clinique Derscheid et sur les possibilités d'acquisition de la partie boisée du domaine d'Argenteuil dans la partie wallonne de la forêt de Soignes.

En outre, le fonctionnement quotidien de la Fondation comprend des moments de concertation liés à la coordination UNESCO (réunions du NSG), au

projet Life Prognoses (réunions de gestion et moments de concertation) et au projet Life B4B (communication et suivi administratif).

Les réponses et le suivi des questions que la Fondation reçoit par le biais du site internet, la comptabilité et l'administration constituent également une partie du travail quotidien. La Fondation consacre également beaucoup de temps à entretenir de bons contacts avec les administrations, les partenaires ainsi qu'avec les visiteurs, mais aussi avec les médias, particulièrement les médias locaux.

Dans la perspective des prochaines élections, la Fondation a préparé son mémorandum pour la forêt de Soignes qui sera diffusé en 2024.

La Fondation s'efforce d'organiser des moments de contact avec les partenaires et le personnel forestier sur le terrain, afin d'avancer aussi concrètement que possible dans une dynamique commune.

12. À l'horizon 2024

Gâce aux nombreuses rencontres passées et au riche dialogue avec les acteurs de la forêt de Soignes, nous avançons vers une année 2024 pleine de promesses.

La tant attendue politique de bénévolat, aussi appelée 'Soigneurs', va enfin voir le jour. Un premier appel sera lancé pour former, activer et encadrer des bénévoles motivés par la protection de la forêt de Soignes. Ces 'Soigneurs' bénévoles joueront, aux côtés du personnel forestier, un rôle dans l'accueil et la sensibilisation des visiteurs et dans la participation et l'encadrement d'activités de protection. Leur fonctionnement et leur formation se fera en étroite collaboration avec le personnel forestier et les associations de protection de la nature.

Depuis octobre 2023, la partie flamande de la forêt de Soignes fait partie du 'Parc National des Forêts du Brabant – Nationaal Park Brabantse Wouden'.

Les trois Régions et les deux provinces du Brabant se sont engagées à protéger et renforcer la nature au sein de ce territoire interrégional. Puisque la forêt de Soignes est au cœur de ce territoire, nous continuerons à informer et à impliquer l'ensemble des acteurs afin de maximiser les bénéfices pour la nature, au-delà des frontières.

Un programme d'activités variées permettra de favoriser les rencontres entre partenaires des trois Régions et visiteurs. La sensibilisation à la fragilité de notre forêt et à la richesse de sa biodiversité y restera centrale. En point d'orgue, la 'Journée de la forêt de Soignes & des Forêts du Brabant' aura lieu le 20 octobre.

Ces ambitions veulent contribuer à une plus grande protection de la forêt et au renforcement de son caractère exceptionnel.

13. Annexes

PARTENAIRE

FORÊT DE SOIGNES

Proposition de déclaration d'engagement

'Partenaire de la Forêt de Soignes'

Janvier 2023

Ensemble pour la forêt de Soignes !

La forêt de Soignes est le biotope d'oiseaux nicheurs, de petits mammifères, de batraciens, de reptiles et des chevreuils. Elle abrite des espèces vulnérables et des sites Natura 2000 précieux. Chaque visite a un impact sur ces écosystèmes fragiles.

Afin d'avancer conjointement dans la préservation de la forêt de Soignes et dans une gestion concertée et cohérente du massif forestier interrégional, les trois administrations forestières et les partenaires de la forêt se sont engagés en 2008 à collaborer étroitement via le Schéma de structure de la forêt de Soignes. Depuis 2020, la Fondation Forêt de Soignes est chargée de sa mise en œuvre

Il est nécessaire de rendre 'populaire' ce Schéma de structure, le réactualiser si nécessaire et lui assurer un soutien public fort de la part des acteurs de la forêt et du public.

La Fondation Forêt de Soignes propose donc aux associations nature et environnement qui sont déjà actives en forêt de renforcer la collaboration qui les unit à la forêt de Soignes pour atteindre cet objectif et de formaliser cette collaboration par la signature d'une déclaration d'engagement conjoint.

Le Schéma de structure de la forêt de Soignes – la vision commune pour la forêt de Soignes

Ce Schéma de structure a pour objectif de préserver le 'cœur écologique' de la forêt, c'est-à-dire la partie de la forêt présentant la plus grande biodiversité et les espèces naturelles les plus exceptionnelles. En préservant cette zone cruciale, la flore et la faune extrêmement riches de l'endroit ont de nouvelles chances de s'y épanouir librement.

Les moyens mis en œuvre pour atteindre cet objectif sont les suivants :

Des portes d'accès facilement accessibles et bien équipées

Les visiteurs peuvent pénétrer en forêt via des 'portes d'accès'. Il s'agit de points de départ facilement accessibles, à vélo, en transports en commun ou en voiture et dotés d'équipements afin d'offrir aux visiteurs

un maximum de confort. Y manger et boire un verre est possible. Les sentiers sont clairement balisés, signalés et bien entretenus. Des informations, des bancs, des tables de pique-nique ... sont mis à disposition des visiteurs. Les portes d'accès canalisent la majeure partie du flux des visiteurs, préservant ainsi le cœur vulnérable de la forêt.

Au fur et à mesure que les usagers s'éloignent des portes récréatives, le niveau d'équipement des chemins, des aménagements et du fléchage diminue pour finalement disparaître complètement. Ceci n'implique nullement que le centre de la forêt soit rendu inaccessible de façon active, mais que la pression récréative y baissera significativement et que le naturaliste ou le marcheur qui y pénètre y vivra une expérience forestière plus naturelle et aventureuse.

Inscrire la Forêt dans son environnement

La Forêt de Soignes n'est pas un espace isolé ; elle s'intègre harmonieusement dans un environnement plus vaste. C'est pourquoi des corridors destinés aussi bien aux visiteurs qu'à la flore et à la faune sont mis en place. Ce réseau renforce le lien entre les divers sentiers et chemins à l'intérieur de la Forêt de Soignes et les réseaux existants à l'extérieur de celle-ci.

La Forêt est également mieux reliée aux espaces verts environnants tels que les vallées de la Voer, de la Lasne, de l'IJse, de la Woluwe, de la Dyle, de l'Argentine et de la Nethen. La forêt de Soignes fait partie intégrante d'un massif forestier plus global 'des forêts du Brabant' avec la forêt de Meerdael, le bois de Halle et le bois de la Houssière.

Combattre le morcellement écologique

Le ring, l'E411, la ligne ferroviaire reliant Bruxelles au Luxembourg, la chaussée de La Hulpe, l'avenue Dubois, la chaussée de Tervuren... Toutes ces voies de communication séparent la forêt et isolent les populations. En reconnectant les portions de la forêt entre elles, la faune et la flore peuvent bénéficier d'un espace de vie plus étendu.

Une identité pour la Forêt de Soignes

La Forêt de Soignes est dotée d'une identité propre aisément reconnaissable sur l'ensemble du massif.

Les panneaux d'information affichent tous le même style, pour une identité visuelle renforcée. Il en va de même pour le mobilier forestier : bancs, tables, poubelles, pictogrammes sont les mêmes partout en forêt. Cette harmonisation indique sans équivoque à tous les visiteurs qu'ils se trouvent bel et bien en Forêt de Soignes.

Les partenaires s'accordent sur le principe de base suivant :

L'information, la sensibilisation et l'éducation du public à l'échelle du massif forestier contribuent à atteindre les objectifs du Schéma de structure de la forêt de Soignes. Cela passe, entre-autres par :

- l'organisation de nombreuses visites guidées par des guides formés et informés des enjeux de la forêt et des bons gestes à y adopter.
- une communication régulière sur les sujets d'actualité liés à la forêt de Soignes via les outils de communication de la forêt de Soignes et des partenaires ; site internet, réseaux sociaux, réseaux, magazines, lettres d'information et formations.
- le réseautage entre les gestionnaires, le personnel forestier, les partenaires et les personnes intéressées lors de réunions, visites ou formations.

Le Schéma de structure datant de 2008, certaines actions ont déjà été opérationnalisées, d'autres doivent être retravaillées ou reconsidérées en raison du contexte changeant. C'est en avançant conjointement sur le Schéma de structure 2.0 avec l'ensemble des partenaires concernés que les bénéfices pour la forêt seront maximisés.

La Fondation Forêt de Soignes s'engage à contribuer à cette collaboration via les actions suivantes :

- Annoncer l'offre d'activités des partenaires via les canaux de communication de la forêt de Soignes ; site Internet, page Facebook, lettre d'information E-Soignes
- Faciliter, si nécessaire, les contacts avec les gestionnaires forestiers.
- Mettre à disposition des partenaires, ou solliciter auprès des gestionnaires forestiers, les informations ou documents nécessaires à l'organisation des activités qu'ils organisent ; cartes, publications sur des sujets spécifiques, archives, etc.
- Proposer des réunions, visites ou formations qui tiennent compte des attentes des partenaires et leur permettent de s'informer des thèmes d'actualité.
- Organiser des événements tels que la Journée de la Forêt de Soignes ou la Plateforme de la Forêt de Soignes en tenant compte des attentes des partenaires.
- Mettre en valeur les activités des partenaires.
- Développer et mettre à disposition un logo 'partenaire de la forêt de Soignes' que les partenaires peuvent librement utiliser dans leur communication, lors de leurs activités...
- Donner toute l'information nécessaire aux partenaires pour leur permettre de s'impliquer dans la rédaction du Schéma de structure 2.0

Le partenaire s'engage, dans la mesure de ses possibilités, à contribuer à cette collaboration via les actions suivantes :

- Etablir un lien, lorsque c'est possible, entre le contenu de l'offre d'activités et le Schéma de structure de la Forêt de Soignes et le cadrer pour les participants à l'activité.
- Accorder une attention particulière aux 'bons gestes de la forêt' dans sa communication et ses activités.
- Organiser des activités de qualité ayant un lien avec les thèmes de la Forêt de Soignes.

- Organiser les activités en priorité au départ des portes d'accueil.
- Intégrer ses activités dans l'agenda de la forêt de Soignes.
- Intégrer des textes sur des sujets d'actualité dans ses publications.
- Participer aux activités aux activités de réseautage et de formations.

Communiqué de presse

La protection de la Forêt de Soignes ? Une responsabilité collective !

Action de sensibilisation - 'Ensemble pour la forêt de Soignes' 26/03/2023

Dimanche 26 mars, à l'occasion de la *Journée Mondiale des Forêts (21/03)*, les partenaires de la Forêt de Soignes et le personnel forestier uniront à nouveau leurs forces pour la protection de la forêt.

Dans le cadre de l'action de sensibilisation interrégionale '***Ensemble pour la Forêt de Soignes ! Vous participez ?***' ils circuleront à proximité des portes d'accueil pour inviter les visiteurs à adopter les bons gestes de la forêt.

Le matin, nous invitons les citoyens intéressés à une courte formation conviviale assurée par la Fondation Forêt de Soignes, les partenaires de la forêt et le personnel forestier. L'après-midi, nous nous rendons en forêt avec le personnel forestier pour mettre nos connaissances en pratique et informer un grand nombre de visiteurs sur les bons gestes de la forêt. Ainsi, chacun contribue à la protection de la forêt de Soignes !

La Forêt de Soignes ; belle mais fragile. Adoptons les bons gestes !

Notre forêt est le biotope d'oiseaux nicheurs, de petits mammifères, de batraciens, de reptiles et même des chevreuils. Elle abrite des espèces vulnérables et des sites Natura 2000 fragiles. Chaque visite a un impact sur ces écosystèmes fragiles, mais grâce à des gestes simples, chacun peut contribuer à la protection de la forêt, de sa faune et de sa flore.

Vous ne connaissez pas encore les bons gestes de la forêt ? [Découvrez-les ici](#) !

Vous participez ?

Promeneurs, joggeurs, cyclistes quotidiens, mountainbikers, cavaliers, maîtres de chiens, mouvements de jeunesse... rejoignez-nous !

Dimanche 26 mars, participez à la formation ou aidez-nous à informer les autres visiteurs dans l'après-midi. Ce jour-là, nous vous invitons aussi à venir dialoguer avec le personnel forestier et les partenaires de la forêt qui circuleront à proximité des portes d'accueil. Ils vous informeront sur la manière dont vous pouvez, vous aussi, contribuer à la protéger. Car c'est ensemble que nous assurerons à la forêt de Soignes un avenir durable. Et au quotidien ? Adoptez les bons gestes, diffusez-les largement autour de vous et devenez un véritable ambassadeur de la forêt !

Journée mondiale des forêts : gardes et surveillants forestiers à l'honneur

Les gardes et surveillants forestiers sont les garants de la forêt de demain. Au-delà de leur rôle primordial de gestion durable de la forêt, ils sont là pour assurer la sécurité des visiteurs et veiller au respect de la quiétude de la forêt, de sa faune et de sa flore.

Ils méritent notre respect et tout notre soutien. Lorsque vous les rencontrez en forêt, nous vous invitons à les saluer. Ils répondront à vos questions et vous prodigueront volontiers de bons conseils !

Informations pratiques

Formation : 10:30 – 12:00 (au Centre Sportif ADEPS)

Lunch sandwiches : 12:00 – 13:00 (au Centre Sportif ADEPS)

Action de sensibilisation : 13:30 – 16:30

L'action de sensibilisation se poursuivra à plusieurs endroits dans la forêt de Soignes :

- à proximité du Rouge-Cloître*
- à proximité de l'hippodrome de Boitsfort (Étangs des Enfants Noyés)*
- à proximité du château de La Hulpe*

La formation se déroulera au centre sportif Adeps à Auderghem (facilement accessible en transports en commun depuis n'importe quelle Région) et à proximité de la forêt. Un sandwich et une boisson sont prévus sur le temps de midi. Ce moment permettra de favoriser les échanges.

La participation à cette action est gratuite mais l'inscription est nécessaire : [Formulaire d'inscription](#)

Centre Sportif ADEPS

Chaussée de Wavre 2057, 1160 Auderghem

(près de la porte d'accueil du Rouge-Cloître et de l'arrêt de métro Herrmann-Debroux)

Demandes presse & interviews

Fondation Forêt de Soignes

David Kuborn

dkuborn@fondationsoignes-stichtingzonien.be

0473 80 59 09

www.foret-de-soignes.be

Préoccupations de la Fondation Forêt de Soignes concernant le futur du site Derscheid, questions au Comité d'acquisition et recommandations au gouvernement wallon

Date	11/05/2023
Destinataire	Monsieur Elio Di Rupo, Ministre-Président Monsieur Adrien Dolimont, Ministre des Finances et du Budget Madame Céline Tellier, ministre de l'Environnement Monsieur Jean Hallet, Directeur du Comité d'acquisition du Brabant wallon, en charge de la vente du site Derscheid
Auteur	Conseil d'administration de la Fondation Forêt de Soignes – Stichting Zoniënwoud Personne de contact : David Kuborn, directeur – 0473 80 59 09 dkuborn@fondationsoignes-stichtingzonien.be

Monsieur le Ministre-Président,
Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur du Comité d'acquisition,

Dans notre lettre du 29/06/2022, nous vous avons partagé nos préoccupations concernant la vente de la clinique Derscheid. Depuis lors, nous avons continué à étudier la question, sommes retournés visiter le site avec des experts et avons continué nos concertations.

Nous revenons aujourd'hui vers vous pour vous présenter notre point de vue, poser nos questions au Comité d'acquisition et vous faire part de nos recommandations.

Ce faisant, nous répondons à la mission que votre gouvernement et celui que les des deux autres Régions nous a confié : favoriser la mise en œuvre du 'Schéma de structure' - la vision interrégionale et commune pour la Forêt de Soignes.

1. Point de vue sur le futur de Derscheid :

Pour le Conseil d'administration de la Fondation Forêt de soignes **les bâtiments devraient être détruits et le site de la clinique Derscheid devrait être rendu à la forêt :**

- C'est **l'engagement du gouvernement wallon**, aussi vis-à-vis des deux autres Régions et l'ensemble des parties prenantes, via l'approbation du 'Schéma de structure' de la forêt de Soignes et la signature, le 10 novembre 2008, de la *déclaration d'intention concernant la collaboration interrégionale dans le cadre du développement de la gestion de la forêt de Soignes*.
- C'est **l'engagement de la Wallonie envers l'UNESCO/IUCN** de relier les deux parties de réserves forestières intégrales Le Ticton de la manière la plus logique et bénéfique à la forêt.
- C'est **l'esprit du bail accordé en 1904** à l'ANBCT – Association Nationale Belge contre la Tuberculose pour une durée de 99 ans dont la référence à l'article 555 du Code civil prévoyait les modalités de destruction des bâtiments à l'issue du bail et la prise en charge par l'occupant.
- C'est la **seule solution qui ne présente pas de risque pour la forêt de Soignes** et qui respecte ses **nombreux statuts de protection**. C'est la seule solution qui **garantit l'intégrité de la forêt de Soignes**.
- Bien qu'il s'agisse d'une surface occupée en partie par des bâtiments, il n'en demeure pas moins que ces bâtiments ont été érigés sur le sol de la Forêt de Soignes et au cœur de celle-ci. **Vendre le site Derscheid, c'est donc vendre la forêt de Soignes** et c'est créer un dangereux précédent. Si les statuts de protection ne peuvent éviter cette vente, alors rien ne peut s'opposer à la vente d'autres parcelles wallonnes de la forêt de Soignes.

2. Questions au Comité d'acquisition et contexte de nos préoccupations

Monsieur le directeur du Comité d'acquisition,

Lors de notre rencontre, le Ministre Dolimont nous a suggéré de prendre contact avec le Comité d'acquisition afin d'avoir des réponses, en toute transparence, à nos nombreuses questions

Madame, Messieurs les Ministres,

Nous avons contextualisé chacune de nos questions afin que vous puissiez y lire nos préoccupations.

Sur la mission du Comité d'acquisition

Sachant que les trois Gouvernements nous ont confié la responsabilité de veiller aux intérêts de la forêt de Soignes, nous voudrions nous assurer que votre mission ne s'est pas limitée à la mise en vente du site mais que vous avez étudié l'ensemble des solutions moins risquées pour la forêt, dont la démolition pour laquelle votre gouvernement s'était engagé.

Nous voudrions dès lors comprendre la raison de mise en vente de la clinique. Dans quel cadre entre cette vente ? Quel est l'objectif poursuivi ? Quelle est la mission exacte qui vous a été fixée et qui vous a confié cette mission ? Agissez-vous à la demande du ministre ou du gouvernement ?

Une liste reprenant le site Derscheid et d'autres propriétés dont la Wallonie voudrait se défaire a été évoquée. Voudriez-vous nous informer sur cette liste ? Sur les critères utilisés pour sa constitution et sur l'autorité qui l'a validée ?

Sur le respect statuts de protection de la forêt de Soignes en cas de vente du site

La forêt de Soignes bénéficie de nombreux statuts de protection.

Malgré ces statuts de protection, la lecture du PLAN D'AMENAGEMENT DE L'UNITE 26 (Ea 41501) - Forêt Domaniale de Soignes (P1244) illustre les nombreux problèmes qui ont émaillé les relations entre la Région wallonne et son locataire: *abattage d'arbres sans autorisation, modification du bâti, aménagement de parking, création de voirie, pollutions diverses (rejets des boues d'épuration vers le*

fonds des Ails, incinération polluante ayant un impact sensible sur les hêtres proches, plantations d'essences exotiques envahissantes, dépôt de décombres en sous-bois.

Cela signifie que le bail emphytéotique, qui engageait pourtant l'occupant de la clinique vis-à-vis de la Région wallonne et qui permettait à cette dernière un droit regard, certainement lors des renouvellements du bail, n'a pas permis de contraindre l'occupant à respecter les droits élémentaires de son environnement.

Dans ces conditions, malgré toutes les contraintes que vous pourrez exiger d'un nouvel acheteur, comment pouvez-vous assurer que la forêt et ses statuts de protection seront respectés en cas de vente ?

Sur les statuts de protection de la forêt de Soignes liés à son statut UNESCO

En signant le 16 juin 2020 la 'DÉCLARATION D'INTENTION DE LA RÉGION WALLONNE, LA RÉGION FLAMANDE ET LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CONCERNANT LA GESTION DE LA FORÊT DE SOIGNES EN TANT QU'ÉLÉMENT DES FORÊTS DE HÊTRES D'EUROPE, CLASSÉES EN TANT QUE COMPOSANTE DU PATRIMOINE MONDIAL EN SÉRIE DE L'UNESCO', le gouvernement wallon et les deux autres gouvernements ont posé un geste fort en exprimant leur intention :

1. *de protéger et de gérer de manière optimale la valeur universelle exceptionnelle (Outstanding Universal Value) du patrimoine ;*
2. *de donner suite aux recommandations du Comité du patrimoine mondial, notamment en ce qui concerne la taille minimale des composantes ;*
3. *d'asseoir et de renforcer la position de la Belgique en tant que pionnier dans l'ensemble de la série, notamment en prenant divers engagements en rapport avec la mise en œuvre de projets communs et en assumant le rôle de secrétariat.*

La Fondation Forêt de Soignes assume de ce fait le secrétariat de la série du patrimoine mondial de l'UNESCO des « forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe » qui regroupe 18 pays et 94 composantes et coordonne le National Steering Group qui réunit les représentants des administrations en charge de la forêt et du patrimoine des trois Régions.

Plus récemment, la Belgique a été élue au prestigieux Comité du patrimoine mondial de l'Unesco.

Dans notre courrier précédent, nous avons attiré votre attention sur le risque que représentait la vente de Derscheid pour la reconnaissance de l'ensemble de la forêt de Soignes au patrimoine mondial de l'UNESCO. En fait, c'est la reconnaissance de l'ensemble de la série qui est en jeu.

Voudriez-vous nous informer de la manière dont vous avez veillé à ce qu'il soit tenu compte de ce statut de protection spécifique de la forêt de Soignes afin de garantir la sauvegarde à long terme de la valeur universelle exceptionnelle des réserves Le Ticton et de l'ensemble de la série?

Voudriez-vous spécifiquement nous informer de la manière dont vous avez veillé à respecter 'Les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial' (CENTRE DU PATRIMOINE MONDIAL – WHC – 31 juillet 2021) et plus spécifiquement le respect des articles suivants :

- § 118bis. Nonobstant les paragraphes 179 et 180 des Orientations, les **Etats parties doivent veiller à ce que des évaluations d'impact environnemental, des évaluations d'impact sur le patrimoine et/ou des évaluations stratégiques environnementales soient réalisées en tant que prérequis pour les projets et activités de développement dont la mise en œuvre est prévue au sein d'un bien du patrimoine mondial ou à proximité.** Ces évaluations devraient servir à identifier les alternatives de développement ainsi que les impacts potentiels aussi bien

positifs que négatifs sur la valeur universelle exceptionnelle du bien, et à recommander des mesures d'atténuation contre la dégradation ou d'autres impacts négatifs sur le patrimoine culturel ou naturel au sein du bien ou de son cadre plus large.

- § 172. Le Comité du patrimoine mondial invite les États parties à la Convention à l'informer, par l'intermédiaire du Secrétariat, de **leurs intentions d'entreprendre ou d'autoriser, dans une zone protégée par la Convention, des restaurations importantes ou de nouvelles constructions, qui pourraient modifier la valeur universelle exceptionnelle du bien. La notification devrait se faire le plus tôt possible (par exemple, avant la rédaction des documents de base pour des projets précis) et avant que des décisions difficilement réversibles ne soient prises**, afin que le Comité puisse participer à la recherche de solutions appropriées pour assurer la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien.

A quel stade prévoyez-vous d'informer le Comité du patrimoine mondial de vos intentions de vente ?
A quel stade prévoyez-vous les études demandées ?

Sur les possibilités de rénovation des bâtiments et donc de vente de la clinique

D'après nos informations, Silva Medica a envisagé plusieurs scénarios avant de décider de quitter son site historique. Selon nos sources, la destruction/reconstruction a été abandonnée car elle n'était pas compatible avec les statuts de protection de la forêt. La rénovation aurait été exclue car jugée non rentable. L'accessibilité difficile aurait également été pointée du doigt.

Nous n'avons pas été insensibles à la possibilité de rénover la clinique, pour un projet à but social par exemple. Nous avons étudié cette piste, mais l'avons rapidement abandonnée. En effet, une rénovation (technique et énergétique) coûterait tellement cher pour un résultat tellement moins abouti qu'un bâtiment moderne mieux localisé, que l'argent serait gaspillé pour le bâtiment plutôt qu'être utilisé pour le but social.

Nous sommes donc arrivés à la conclusion que ces bâtiments ne peuvent être rénovés à faible coût et qu'une rénovation de grande ampleur ne pourrait se faire qu'aux dépens de la forêt

En vue de la vente, avez-vous étudié les rénovations nécessaires à une nouvelle occupation des bâtiments ? Avez-vous chiffré le coût d'une mise aux normes technique et énergétique ? Avez-vous étudié le type d'activité susceptible d'occuper un tel lieu ? Avez-vous évalué l'impact d'une nouvelle occupation sur l'environnement et sa compatibilité avec les statuts de protection de la forêt ?

En fait, avez-vous étudié la possibilité de trouver un acheteur au risque de voir un chancre se développer au cœur de la forêt ?

Sur les coûts de démolition des bâtiments

Selon nos informations, c'est pour des raisons de bonne gestion que la vente est envisagée. Est-ce exact ?

Nous avons appris que vous aviez évalué le coût de démolition à 2,8 millions €.

De notre côté, nous avons demandé un devis à l'entreprise De Kock à Overijse qui s'était chargée de la démolition des bâtiments de l'hippodrome de Groenendaal en vue de renforcer la réserve forestière intégrale Zwanepoel. Elle nous a transmis une estimation de 530.000€ pour la destruction de l'ensemble des bâtiments et le désasphaltage du site. Ce prix ne tient pas compte d'un éventuel surcoût lié à la présence d'amiante, mais selon nos informations, un désamiantage a déjà été réalisé et une étude à ce sujet serait disponible.

Voudriez-vous nous dire si ce scénario de destruction des bâtiments a été envisagé ? Les coûts de démolition sont-ils alignés sur l'offre que nous avons reçue ? Avez-vous étudié différents scénarios de prise en charge de ces coûts ?

Voudriez-vous nous partager vos conclusions sur ce scénario, unique garant de l'intégrité de la forêt de Soignes et des engagements de la Wallonie.

Sur les obligations contractuelles de ANBCT/Silva Medica de prendre en charge les coûts de démolition

Si c'est effectivement la bonne gestion qui pousse à envisager la vente de Derscheid plutôt que sa démolition, la prise en charge des coûts de démolition par ANBCT/Silva Medica ferait sens.

Le bail accordé en 1904 à l'ANBCT – Association Nationale Belge contre la Tuberculose pour une durée de 99 ans prévoyait la possibilité d'un retour à la nature aux frais de l'occupant à l'issue du bail.

- Le contrat de bail entre l'état fédéral et la SA *Société Sanatoria Populaires* (l'ancêtre de l'ANBCT) prévoit à l'article 6 : *Les plantations, constructions et ouvrages qui auront été établis par la Société sont régis à la cessation de sa jouissance par les dispositions de l'article 555 du Code civil, sauf que le cas échéant, l'indemnité de reprise à payer par l'Etat à la locataire sera fixé de commun accord entre les parties.*
- Article 555 du Code civil prévoit ceci :
Lorsque les plantations, constructions et ouvrages ont été faits par un tiers et avec des matériaux appartenant à ce dernier, le propriétaire du fonds a le droit, sous réserve des dispositions de l'alinéa 4, soit d'en conserver la propriété, soit d'obliger le tiers à les enlever. Si le propriétaire du fonds exige la suppression des constructions, plantations et ouvrages, elle est exécutée aux frais du tiers, sans aucune indemnité pour lui ; le tiers peut, en outre, être condamné à des dommages-intérêts pour le préjudice éventuellement subi par le propriétaire du fonds.
Si le propriétaire du fonds préfère conserver la propriété des constructions, plantations et ouvrages, il doit, à son choix, rembourser au tiers, soit une somme égale à celle dont le fonds a augmenté de valeur, soit le coût des matériaux et le prix de la main-d'oeuvre estimés à la date du remboursement, compte tenu de l'état dans lequel se trouvent lesdites constructions, plantations et ouvrages.
Si les plantations, constructions et ouvrages ont été faits par un tiers évincé qui n'aurait pas été condamné, en raison de sa bonne foi, à la restitution des fruits, le propriétaire ne pourra exiger la suppression desdits ouvrages, constructions et plantations, mais il aura le choix de rembourser au tiers l'une ou l'autre des sommes visées à l'alinéa précédent.

L'esprit du bail est clair et la référence à l'article 555 du Code civil prévoit la possibilité pour propriétaire du fonds de demander au tiers 'd'enlever' les constructions à ses frais.

L'abrogation de l'article 555 du Code civil en 2020 laisse cependant planer un doute sur les obligations actuelles d'ANBCT/Silva Medica dans la prise en charge de la démolition des bâtiments. Il est à noter que l'article 555 était encore d'application à la fin du bail en 2003.

Avez-vous étudié les obligations contractuelles d'ANBCT/Silva Medica de prise en charge des coûts de démolition ? Voudriez-vous nous partager vos conclusions à ce sujet ?

Sur les obligations morales d'ANBCT/Silva Medica de prendre en charge les coûts de démolition

S'ils devaient échapper à leurs obligations légales, reste à ANBCT/Silva Medica l'obligation morale de respecter ses engagements de rendre le site à la nature.

Que la présence d'un sanatorium en forêt ait pu s'expliquer dans un contexte historique est compréhensible. Mais que ce qui devint par la suite une clinique privée ait pu continuer à profiter d'une telle localisation publique, en payant un canon peu élevé et en détériorant le site sans prendre en charge ses responsabilités à l'issue du bail serait difficilement compréhensible.

Les comptes annuels 2021 de Silva Medica indiquent plus de 18 millions € de provisions pour risques et charges (et plus de 22 millions € de trésorerie). Il semble donc que la prise en charge des frais de démolition ne mettrait pas leur activité en péril. Peut-être même ont-ils déjà budgétisé leurs obligations ?

Voudriez-vous nous partager vos conclusions à ce sujet ?

Sur les obligations légales d'ANBCT/Silva Medica d'assainissement du site en fin de bail

D'après nos informations, une procédure judiciaire acte les pollutions et irrégularités constatées sur le site de Derscheid et une procédure administrative acte les irrégularités urbanistiques. Elles seraient nombreuses et de longue date.

Voudriez-vous nous informer sur ces procédures et sur les obligations de Silva Medica/ANBCT d'assainir le site ? Avez-vous une estimation du coût que cela représente ?

Bien sûr, ces pollutions et irrégularités s'éteindraient si le site était renaturé. Cela pourrait inciter Silva Medica/ANBCT à vouloir prendre en charge la renaturation du site en échange de l'arrêt des procédures

Ceci a-t-il été abordé avec Silva Medica ? Dans l'affirmative, voudriez-vous nous partager vos conclusions ?

3. Conclusions et recommandations

Monsieur le Ministre-Président,
Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

En 2008, votre gouvernement a considéré la clinique Derscheid (et ses extensions historiques) comme *une menace permanente pour la forêt* et a pris l'engagement, via le Schéma de structure, de contribuer à renforcer les structures écologiques de la forêt de Soignes en assainissant ce site et en démolissant ses bâtiments.

Le 10 novembre 2008, en signant la *déclaration d'intention concernant la collaboration interrégionale dans le cadre du développement de la gestion de la forêt de Soignes*, vous avez souscrit aux concepts et principes de ce Schéma de structure. Votre engagement est formel et public. Votre représentant et ses homologues se sont même *engagés à se concerter avec leurs collègues de gouvernement en vue d'assurer le respect et la mise en œuvre des principes du schéma de structure*.

Par la suite, vous n'avez cessé de marquer votre soutien, au côté des deux autres Régions, pour avancer vers une gestion concertée de la forêt de Soignes, qui a finalement mené à la création de la Fondation Forêt de Soignes.

Aujourd'hui, il est de notre devoir de vous rappeler vos engagements.

Nous le faisons au nom du Conseil d'administration qui réunit des experts indépendants, des représentants des gouvernements et des gestionnaires forestiers des trois Régions, mais aussi au nom

de la série UNESCO des vieilles forêts de hêtres dont nous assumons le secrétariat et de nos 'partenaires' actifs en forêt de Soignes dont de nombreuses associations nature et environnement.

Outre votre engagement, nous vous avons rappelé, au travers des questions posées, les nombreux risques que vous feriez courir à la forêt de Soignes en vous engageant dans une vente :

- Pourrissement de la situation par manque d'acheteur ou par un acheteur qui essaiera de faire changer la réglementation pour développer un projet non conforme aux statuts de protection
- Menace sur la forêt en cas de réaffectation et perte de contrôle si elle devient un terrain privé
- Risque pour le statut UNESCO de la forêt de Soignes et de la série
- Dangereux précédent par la vente d'une parcelle de la forêt de Soignes

En matière de bonne gestion des finances publiques de la Wallonie, nous avons évoqué des pistes que nous espérons voir mises en œuvre.

En conclusion, nous vous invitons à écarter la vente et faire le choix de la démolition des bâtiments. Vous respecterez ainsi les engagements de votre gouvernement envers toutes les parties prenantes de la forêt de Soignes, vous renforcez la forêt et son patrimoine UNESCO et vous restez dans la ligne de tous les efforts que vous avez déjà consentis pour rendre la forêt wallonne plus forte et résiliente.

Nous vous remercions pour l'attention que vous accorderez à notre demande.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Pour le Conseil d'administration de la Fondation Forêt de Soignes,
Le président,

Herman Van Rompuy

Annexes

- FFS-SZ Déclaration d'intention coopération interrégionale 2008
- Déclaration d'intention série UNESCO
- UNESCO – Joint declaration of intent
- Comptes BNB Silva Medica 2021
- Schéma de structure de la forêt de Soignes : <https://www.foret-de-soignes.be/documentation/plans-de-gestion/>
- Devis démolition entreprise De Kock

Communiqué de presse :

La coalition 'Brabantse Wouden' introduit sa candidature au titre de Parc national

3 Régions, 2 provinces et de nombreux partenaires scellent leur collaboration autour de la nature dans le territoire interrégional des Forêts du Brabant.

7 juin 2023 – Forêt de Soignes, au cœur des Forêts du Brabant



Photo de groupe avec les Ministres, les Députés provinciaux, les gestionnaires forestiers et les différents partenaires des trois régions.

La coalition flamande 'Brabantse Wouden' vient d'introduire sa candidature au titre de Parc national. Dans le cadre de celle-ci, les trois Régions et l'ensemble des acteurs concernés se sont engagés à protéger et renforcer la nature sur le territoire interrégional des Forêts de Brabant.

Afin de formaliser cette collaboration interrégionale et mettre cette candidature et les forêts du Brabant à l'honneur, un événement était organisé ce mercredi 7 juin en présence des acteurs concernés des 3 Régions.

Signature de la déclaration d'intention interrégionale pour les Forêts du Brabant

Les 3 Régions et les 2 provinces ont scellé leur collaboration en signant la déclaration d'intention interrégionale pour les forêts du Brabant. Dans ce texte, ils s'accordent sur une ambition partagée pour valoriser la nature dans ce vaste territoire de 46.000 ha à l'histoire commune. Ils s'engagent à coopérer autour des forêts, des habitats, des espèces et des rivières.

La préservation et le réaménagement des connexions écologiques entre les forêts de Halle, de Soignes et de Meerdael est en effet centrale pour la biodiversité. Dans l'environnement brabançon densément urbanisé, ces connexions sont cruciales tant pour la faune que pour l'homme.

Une vision cohérente à l'échelle du territoire des Forêts du Brabant

Du côté wallon, la candidature au titre de Parc national 'Forêts de Brabant' n'a malheureusement pas été retenue mais les acteurs mobilisés dans la coalition wallonne ont néanmoins décidé de poursuivre

les objectifs de protection et de valorisation de la nature prévus. Afin d'avoir une vision transrégionale cohérente, le Brabant wallon vient de finaliser une vision sur le développement de la biodiversité et des liaisons écologiques sur son territoire en coordination avec la coalition flamande.

La coalition wallonne a ainsi dressé un plan opérationnel de densification du maillage écologique sur le territoire du projet 'Forêts du Brabant' avec notamment 15 actions prioritaires d'ici 2032. Parmi ces actions, certaines ont d'ores et déjà été initiées.

Du côté de la Région de Bruxelles-Capitale, le maillage écologique et la reconnexion interrégionale de la forêt de Soignes est également une priorité. Ainsi, l'établissement d'un écopont d'environ 60 mètres de large au-dessus de la chaussée de la Hulpe est actuellement à l'étude en collaboration avec Beliris. Il reconnectera la réserve forestière du Grippensdelle et permettra de lutter contre la fragmentation écologique de la forêt de Soignes et, par extension, des forêts du brabant.

La candidature de la **coalition flamande** pour le titre de 'Nationaal Park Brabantse Wouden' a été soumise à la Ministre flamande le 31 mai avec, à la clé, le titre de Parc national. La décision est attendue en fin d'année. Ce projet repose sur une coalition régionale forte tirée par la province du Brabant flamand et composée d'Agentschap voor Natuur en Bos et des communes concernées. Ce plan, qui a bénéficié du soutien enthousiaste des associations nature et de leurs bénévoles, décrit la vision future du Parc National, avec des projets ambitieux tels que l'amélioration de la qualité et du stockage de l'eau, la connexion des paysages, la production alimentaire locale, le développement d'un cadre de vie sain et vert ainsi que l'amélioration de l'entretien du patrimoine.

Les intervenants se sont succédé pour souligner l'importance de collaborer pour renforcer la nature au sein du territoire brabançon densément urbanisé :

- **La Ministre wallonne de l'Environnement, de la Nature et de la Forêt, Céline Tellier** : « *Je me réjouis de la signature de la Déclaration d'intention interrégionale qui témoigne de notre engagement à préserver cet environnement essentiel que sont les Forêts du Brabant – Brabantse Wouden. Il est impératif d'agir avec détermination et en bonne collaboration avec tous les acteurs concernés pour rendre nos forêts plus robustes et agiles face aux dérèglements climatiques, sans considération des frontières régionales ou linguistiques. Les services écosystémiques rendus par la forêt sont multiples et inestimables que ce soit pour le climat, la biodiversité, la bioéconomie ou notre bien-être. Nous avons la responsabilité de préserver cet héritage si précieux et vital, pour nous et les générations futures.* »
- **Le Ministre bruxellois de l'Environnement, Alain Maron** : « *Aujourd'hui, nous franchissons une étape importante dans la protection de nos forêts. Je me réjouis d'avancer avec mes homologues flamand et wallon pour protéger ce magnifique patrimoine naturel et y renforcer la biodiversité. La faune et la flore ne connaissent pas nos limites régionales. Il est dès lors essentiel de reconnecter les différents massifs de cette forêt brabançonne pour que les espèces puissent y circuler librement car notre avenir dépend de la richesse de ce patrimoine vivant.* »
- **Le Député provincial du Brabant wallon en charge de l'Environnement et du Développement Durable, Marc Bastin** : « *Le Brabant wallon a toujours été sensible et attentif à la préservation de l'environnement et au développement du maillage écologique. Le territoire des Forêts du Brabant s'étend en Brabant wallon essentiellement sur la bordure nord du Brabant wallon. Sa superficie de 364 km² équivaut à un tiers du territoire provincial et s'étend sur onze communes brabançennes. Convaincu de l'intérêt écologique du projet 'Forêts du Brabant' et dans l'optique*

d'une collaboration efficace, durable et suivie, il était naturel pour le Brabant wallon de se greffer à la démarche au titre de Parc National. »

- **Au nom de la coalition flamande, le Député du Brabant flamand en charge de l'Environnement, Bart Nevens :** *« Les 'Brabantse Wouden' ont une allure internationale et sont un bon point de départ pour la découverte des autres qualités uniques de ce territoire. On y retrouve par exemple la plus grande concentration de forêts anciennes de toute la Flandre et la riche vie végétale et animale qui y est associée. On y trouve également une très forte concentration de chemins creux et un nombre exceptionnellement élevé d'arbres monumentaux. »*

Déclaration d'intention Forêts du Brabant

La Région wallonne représentée par la Ministre en charge de l'Environnement

La Région de Bruxelles-Capitale représentée par le Ministre en charge de l'Environnement

La Région flamande, représentée par la Ministre en charge de l'Environnement

La Province du Brabant wallon, représentée par le Collège provincial

La Province du Brabant flamand, représentée par le Collège provincial

Désignés ci-dessous les partenaires,

Après avoir exposé ce qui suit,

Les motivations et ambitions qui amènent à la conclusion de cette déclaration d'intention entre les trois Régions sont, entre autres, les suivantes :

- **Une ambition partagée :**

Le territoire des forêts du Brabant, avec sa forêt charbonnière historique, a une histoire commune visible encore aujourd'hui avec sa concentration ininterrompue de forêts feuillues anciennes sur un plateau limoneux ondulé. Au-delà des frontières régionales, c'est un même paysage avec des spécificités propres dans chaque Région. En Brabant flamand, l'ambition est de faire de cette zone un Parc National transfrontalier dans le cadre de l'appel lancé par le gouvernement flamand. Les deux autres Régions partagent cette ambition en apportant leur soutien à cette candidature. Pour le Brabant wallon, bien que la candidature dans le cadre de l'appel lancé par le gouvernement wallon n'ait pas été retenue, l'ambition est de continuer à soutenir toute action visant à densifier le maillage écologique dans une vision commune au territoire des forêts du Brabant.

- **Coopération autour des forêts :**

Les Régions se concertent, dans le cadre de la loi spéciale (08/08/1980), pour les forêts qui s'étalent sur plusieurs régions comme la forêt de Soignes (pour laquelle la Fondation Forêt de Soignes a été créée) mais aussi la forêt de Meerdael et le bois de Halle.

- **Coopération pour les habitats et les espèces :**

Tant autour de la forêt de Soignes (3 régions concernées), que de la forêt de Meerdael, du bois de Halle et de la vallée de la Dyle (2 régions concernées), des zones spéciales de conservation (ZSC) ont été désignées dans chacune des régions dans le cadre de la Directive Habitat 92/43/CEE. Compte tenu de l'obligation de conservation qui incombe à l'État membre et aux Régions du fait de cette désignation, il est souhaitable de coordonner les obligations de conservation indépendamment des frontières régionales.

- **Coopération autour des rivières :**

Pour les rivières interrégionales Dyle et Lasne, une concertation interrégionale sur l'harmonisation des mesures et des efforts en matière de biodiversité, de gestion et de qualité de l'eau est souhaitable.

- **Reconnecter :**

La connexion entre les 3 forêts interrégionales est à envisager au niveau interrégional par la préservation ou le réaménagement des connexions pour la faune tout en assurant une gestion récréative raisonnée permettant la préservation des milieux naturels au-delà des frontières régionales.

Les partenaires s'engagent sur les points suivants

Ambitions partagées

- Les partenaires reconnaissent la valeur de cette richesse naturelle transfrontalière située à proximité directe de la capitale de l'Europe et souhaitent en faire la promotion raisonnée sans nuire à son intégrité.
- Les partenaires approuvent l'ambition de réaliser un projet transfrontalier Forêts du Brabant - Brabantse Wouden avec, si possible, l'octroi d'un statut de Parc National dans les différentes Régions ou, à défaut d'un tel statut dans une ou plusieurs régions, d'atteindre un niveau d'ambition équivalent.
- Les partenaires partagent l'ambition de connecter les écosystèmes naturels que sont les forêts et les vallées, au-delà des frontières régionales et s'efforcent d'utiliser de manière coordonnée les instruments dont disposent chaque région.
- Les partenaires reconnaissent une plus-value dans le développement d'une approche récréative globale basée sur le développement d'une stratégie de connectivité concertée des réseaux récréatifs et en favorisant son accès via les modes doux (piéton et vélo) et le transport public.
- Les partenaires identifient une plus-value dans la coordination du développement de sites proches des frontières régionales (comme le site de Florival).

Coopération respectueuse de Région à Région

- Les compétences de chacune des Régions sont strictement respectées ; la coopération est entièrement basée sur la coopération volontaire et le consensus.
- Chaque partenaire respecte la législation linguistique dans les consultations internes et dans la communication.
- Chaque partenaire a la charge totale du financement de son fonctionnement, des études et de la mise en œuvre du projet sur son territoire ; en cas de coopération dans le cadre d'appels européens par exemple, des dispositions claires seront prises.

Concertation entre les Régions

- Dans la phase de préparation du Masterplan des forêts du Brabant, une concertation régulière aura lieu entre les administrations des Forêts et de la Nature des trois Régions, les associations nature et les provinces coordinatrices du Brabant wallon et du Brabant flamand.
- Dans chaque région, une attention particulière est accordée à la participation des parties prenantes (administrations et associations concernées, communes, propriétaires terriens et exploitants).
- Afin de permettre la concertation interrégionale après le début de la phase de mise en œuvre du projet et la reconnaissance éventuelle des Forêts du Brabant comme Parc National dans une ou plusieurs Régions, un modèle de concertation interrégional durable sera établi. Cela pourrait conduire à un accord de coopération basé sur l'art. 92bis de la loi spéciale, à un rapprochement avec une structure existante (par exemple la Fondation Forêt de Soignes) ou à la mise en place d'une nouvelle structure de coopération.

Signé en forêt de Soignes, au cœur des Forêts du Brabant, le 7 juin 2023.

Pour la Région wallonne

La signature de cette déclaration d'intention n'engage pas la Ministre à la reconnaissance d'un
Parc National

Céline Tellier

Ministre wallonne de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-Être
animal

Voor het Vlaamse gewest

Met de ondertekening van deze overeenkomst engageert de Minister zich niet tot erkenning van een Nationaal Park

Peter Cabus,

Waarnemend administrateur-generaal van het Agentschap voor Natuur en Bos
voor de Vlaamse minister van Justitie en Handhaving, Omgeving, Toerisme en Energie

Pour la Région de Bruxelles-Capitale

Alain Maron

Ministre bruxellois de la Transition climatique, de l'Environnement, de l'Energie et de la
Démocratie participative

Pour la Province du Brabant wallon

Au nom du collège provincial

Annick Noël

Directrice générale

Tanguy Stuckens

Président du Collège provincial

Voor de Provincie Vlaams-Brabant

Namens de deputatie,
In opdracht van de provinciegriffier,

Hilde Torfs
Directeur Ruimte

De verslaggever,

Bart Nevens
gedeputeerde Leefmilieu

ZONIËNWOU FORÊT DE SOIGNES

Plateforme de la forêt de Soignes

Ensemble pour plus de connections, de respect et d'ambition !

Le samedi 17 juin, des partenaires, des riverains, des gestionnaires forestiers et des visiteurs de la forêt de Soignes se sont réunis à l'initiative de la Fondation Forêt de Soignes pour la Plateforme de la forêt de Soignes. Des présentations sur le thème "La forêt de Soignes : exceptionnelle, fragile, ancienne et patrimoine mondial de l'UNESCO" ont été suivies d'échanges d'idées sur la vision future, les projets en cours et la protection de la forêt de Soignes.

Une perle verte au cœur du réseau européen Natura 2000

Habitats protégés et espèces rares font de la forêt de Soignes un havre pour la biodiversité. Frank Vassen, qui travaille à la Commission européenne dans le domaine des directives européennes "Oiseaux" et "Habitats", a informé les participants sur ce qui rend notre forêt si précieuse et si vulnérable et comment un statut de protection tel que Natura 2000 contribue à sa conservation.

Il a également évoqué le vaste réseau Natura 2000 de hêtraies-chênaies acidophiles atlantiques protégées, qui s'étend du nord au sud de l'Europe. La forêt de Soignes, qui s'étend sur près de 5.000 hectares, est l'une des plus grandes forêts de ce réseau. Grâce, entre-autres, à la présence de bois mort, notre forêt contribue à accroître et à enrichir la biodiversité.

Il a conclu sa présentation par un message positif. Malgré les rapports catastrophistes sur la disparition de la nature et l'affaiblissement de la biodiversité, il est également important de savoir que même les plus petites contributions peuvent faire en sorte que certaines espèces ou certains types d'habitats peuvent parfois se rétablir malgré les défis majeurs auxquels la nature est confrontée.

Cliquez ici pour la présentation de Frank Vassen.

Forêt ancienne et site classé au patrimoine mondial de l'Unesco

Qu'est-ce qui caractérise les réserves forestières intégrales de la forêt de Soignes et pourquoi sont-elles reconnues comme patrimoine mondial de l'UNESCO, le seul patrimoine naturel classé de Belgique? Pourquoi la forêt de Soignes est-elle une forêt dite ancienne (ou mûre pour être tout à fait exact) et que garantit sa protection ? Quelle est l'importance des hêtraies anciennes ? Caroline Celis, coordinatrice de la série UNESCO des forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres régions d'Europe et du projet européen Life Prognoses a donné une introduction sur ces thèmes et a approfondi l'histoire de la forêt de Soignes en tant que forêt ancienne de hêtres.

Ce thème a encore été largement abordé lors de la promenade en forêt qui a suivi la rencontre.

Cliquez ici pour la présentation de Caroline Celis.

La carte montrant l'expansion des hêtres est disponible [ici](#).

Protéger la forêt de Soignes ? Notre responsabilité collective !

Pour la Fondation Forêt de Soignes, la protection de la forêt est une responsabilité collective. Dans sa présentation, la Fondation a expliqué le rôle que les différents acteurs de la forêt peuvent jouer pour protéger la forêt.

Les organisations partenaires jouent un rôle crucial grâce aux activités qu'elles organisent. Grâce à ces activités, les visiteurs ont la possibilité d'apprendre à mieux connaître la forêt. Les nombreuses promenades ou activités guidées organisées chaque semaine par les associations nature et de guides en sont le meilleur exemple. De son côté, la Fondation veille à ce que ces activités soient reprises dans sa communication et mises en valeur grâce, par exemple, à l'agenda de la Forêt de Soignes ou lors de la Journée de la Forêt de Soignes.

Idéalement, chaque type d'utilisateur de la forêt de Soignes devrait se sentir représenté au sein du groupe des partenaires. Il est souhaitable de développer progressivement le processus de croissance de ces partenaires en impliquant non seulement les associations de protection de la nature et de guides, mais aussi les points d'accueil et d'information culturelle et touristique, les associations sportives, les mouvements de jeunesse. D'autres groupes pourront être impliqués ultérieurement.

Les activités des organisations partenaires doivent respecter une charte pour recevoir le label de qualité 'activité partenaire'.

Vous souhaitez devenir une association partenaires ? [N'hésitez pas à nous en faire part !](#)

Les entreprises riveraines de la forêt de Soignes ont la possibilité de soutenir la protection de la forêt en y organisant par exemple leur teambuilding. Des activités de gestion encadrées par des 'Soigneurs' et/ou par le personnel forestier combinées à des activités de découverte de la nature guidées par les associations partenaires permettent de mieux impliquer et sensibiliser le personnel à la protection de la forêt. Combiné à un bon repas dans un restaurant situé à proximité d'une porte d'accueil, ce programme est à la fois agréable et instructif. La Fondation souhaite proposer ce type de teambuilding de manière structurée. Les revenus de ces activités doivent contribuer à la protection de la forêt.

Votre entreprise souhaite contribuer à la protection de la forêt de Soignes ? [N'hésitez pas à nous en faire part !](#)

Les **gestionnaires forestiers et le personnel forestier de la forêt de Soignes** effectuent aujourd'hui déjà un travail important de protection et de renforcement de la forêt. Par leur gestion, ils veillent à ce que la forêt puisse faire face aux défis posés par le changement climatique. En outre, ils sont les premiers points de contact des visiteurs et ils jouent un rôle important dans le respect de la réglementation forestière. Cependant, leurs ressources limitées ne leur permettent pas d'être toujours présents sur les 5.000 hectares que compte la forêt de Soignes.

En complément du travail du personnel forestier, la Fondation de la Forêt de Soignes souhaite donc développer un bénévolat structurel. Ces **bénévoles**, que nous appelons actuellement '**Soigneurs**', peuvent jouer un rôle important en accueillant, informant et sensibilisant les visiteurs. Ce travail est en tête de liste des actions que la Fondation souhaite voir aboutir. Cependant, cela nécessite des ressources supplémentaires. Nous espérons pouvoir communiquer positivement à ce sujet. Cela se fera par le biais des canaux de communication habituels tels que notre lettre d'information, notre site internet et les réseaux sociaux.

Vous êtes intéressé(e) ? Gardez un œil sur nos canaux de communication !

Les bons gestes de la forêt de Soignes : le guide ultime pour tout visiteur de la forêt !

Que ce soit pour les organisations partenaires, les Soigneurs ou tout autre visiteur de la forêt, les bons gestes sont le guide ultime pour visiter la forêt de manière respectueuse. Il s'agit d'habitudes simples sur lesquelles la Fondation et ses partenaires continueront à communiquer et que nous espérons voir respectées par l'ensemble des utilisateurs et largement partagées par leurs réseaux. De plus, grâce à la collaboration avec les organisations partenaires et les futurs Soigneurs, la Fondation espère continuer à enthousiasmer les citoyens pour les activités participatives afin que l'engagement pour la protection de la Forêt de Soignes continue à croître. Des actions de clean-up, la Journée de la Forêt de Soignes, les visites et promenades guidées, mais aussi des activités telles que la Plateforme de la Forêt de Soignes ne sont que quelques-unes de ces activités participatives.

Cliquez ici pour la présentation de la Fondation Forêt de Soignes

Échanges lors d'une promenade participative en forêt.

Après les différentes interventions, les participants ont eu la possibilité de poser des questions. Les échanges sur ces questions ont été poursuivis lors de la promenade en forêt qui a suivi.

Au cours de cette promenade, les gestionnaires forestiers ont expliqué les défis auxquels ils sont confrontés dans le contexte du changement climatique, mais aussi en raison de la forte pression exercée par les activités de loisirs. Ils ont expliqué leur approche pour atteindre les objectifs Natura 2000 visant à protéger certains types d'habitats et d'espèces. L'équipe du projet "Prognoses" a expliqué l'importance des services écosystémiques fournis par les forêts anciennes à l'aide d'exemples que nous avons pu trouver au cours de la promenade. L'accent a également été mis sur le projet 'Forêts du Brabant, qui vise à reconnecter le Bois de Hal, la forêt de Soignes, la forêt de Meerdael et la vallée de la Dyle grâce à des connexions écologiques qui renforceront considérablement la nature dans cette région. Une demande vient en effet d'être introduite par les partenaires de la coalition flamande pour obtenir le statut de Parc National. La dynamique interrégionale qui s'est créée en marge de cette candidature a permis d'établir les bases d'une collaboration de bon augure pour la suite. Car ce que l'on peut affirmer avec certitude, c'est que la nature ne connaît pas de frontières !

Un message de connexion, de respect et d'ambition.

Le président de la Fondation, Herman Van Rompuy, a remercié les participants pour leur engagement et s'est réjoui de voir que la Fondation peut compter sur un si riche réseau. Il a rappelé que le dialogue ne s'arrêtait pas à cette plateforme et que les prochaines réunions serviront à aller de l'avant pour que le message de connexion, de respect et d'ambition auquel chaque intervenant a fait référence puisse continuer à se développer.

La plateforme Soignes Forest s'est terminée par une discussion agréable autour d'un verre dans le jardin du Dolce La Hulpe, en lisière de la forêt.

Cette activité était organisée par la Fondation Forêt de Soignes dans le cadre du projet européen Life B4B (Belgium for Biodiversity).

Campagne de comptage des chevreuils en forêt de Soignes Etat des lieux 2023

Le vendredi 1er septembre, gestionnaires forestiers, scientifiques et partenaires se sont réunis au Pavillon forestier pour discuter des résultats du comptage annuel des chevreuils en forêt de Soignes. Outre une présentation de l'état des lieux de la population de chevreuils, des échanges ont eu lieu sur l'amélioration du monitoring de la faune sauvage, des explications ont été données sur l'évolution de la population de chevreuils en forêt de Soignes et sur le suivi de la présence de sangliers dans les forêts du Brabant. D'autres sujets ont également été abordés, tels que l'importance des réserves forestières intégrales pour la biodiversité, les défis liés à la pression récréative et le souhait d'implantation d'un centre d'accueil de la faune sauvage dans les forêts du Brabant.

1. Population stable mais réduite de chevreuils en forêt de Soignes

Depuis 2008, la population de chevreuils en forêt de Soignes est étroitement surveillée à l'aide de la méthode de l'indice kilométrique d'abondance (IKA). Au cours d'une période bien définie, 24 sections de la forêt de Soignes sont parcourues à quatre moments différents. Le long du parcours, le marcheur compte le nombre de chevreuils observés et ce nombre est divisé par le nombre de kilomètres parcourus.

Les résultats des comptages de chevreuils de cette année ont été présentés par Lynn Pallemmaerts de l'Institut voor Natuur- en Bosonderzoek (INBO). L'IKA de 2023 est d'environ 0,6 chevreuil par kilomètre, un résultat semblable aux résultats des années précédentes qui indique une stabilisation de la population de chevreuils depuis 2014. On peut donc en conclure que la forêt de Soignes abrite une population de chevreuils moins abondante que par le passé, mais pour l'instant stable.

Cependant, cette stabilité ne doit pas être une raison pour se reposer sur ses lauriers. L'IKA de 0,6 chevreuil par kilomètre est nettement inférieur à celui de la période 2008-2013, au cours de laquelle environ 1,7 chevreuil avait été repéré par kilomètre chaque année. Au cours de la discussion qui a suivi la présentation, les intervenants ont beaucoup insisté sur les défis et les menaces qui pèsent sur le maintien de la population de chevreuils en forêt. La pression exercée par les activités de loisirs a été particulièrement mise en avant. Ce sujet a également été abordé dans d'autres présentations. En tant que visiteurs de la forêt de Soignes, il est important que nous soyons conscients que nous sommes des invités en forêt, l'habitat des chevreuils et autres animaux sauvages, et que nous devons nous y comporter comme tel.

2. Faisabilité d'un indice de présence thermique nocturne

Alain Licoppe du Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA) a présenté la faisabilité d'un indice de présence thermique nocturne pour compléter l'indice kilométrique déjà utilisé. L'idée est d'utiliser des caméras thermiques pour observer les chevreuils environ une heure après le coucher du soleil. En effet, les chevreuils sont des animaux crépusculaires et, au début de la nuit, ils sont beaucoup plus actifs que pendant la journée, ce qui pourrait permettre une meilleure visibilité et donc un meilleur suivi de la taille exacte de la population.

Sous la coordination du DEMNA, quatre parcours (deux dans la partie bruxelloise de la forêt de Soignes, un en Flandre et un en Wallonie) ont été développés en mars et avril pour tester cette nouvelle méthode. Un groupe de trois ou quatre personnes par véhicule a parcouru un itinéraire prédéterminé de 15 à 20 kilomètres maximum à une vitesse de 10 à 15 km/h. Un observateur équipé d'une caméra thermique prenait place à gauche et à droite du conducteur, éventuellement assisté d'une quatrième personne équipée d'un projecteur et de jumelles.

Ce test a permis d'obtenir un chiffre indicatif compris entre 1,58 et 4,27 chevreuils observés par kilomètre. En outre, plusieurs autres animaux ont également été observés, tels que des lapins et des renards. L'élaboration précise et la validation scientifique de cette nouvelle méthode de suivi doivent encore être approfondies et démontrées, mais les résultats de cette première phase de test sont déjà encourageants.

3. Impact des perturbations humaines sur le chevreuil

Stéphane Vanwijnsberghe, ingénieur-directeur chez Bruxelles Environnement, a présenté les résultats d'une étude récente menée à l'Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech. Celle-ci s'est intéressée à l'impact de la forte pression récréative en forêt de Soignes sur le comportement des chevreuils dans notre forêt. En effet, une étude antérieure de Bruxelles Environnement avait montré que la pression récréative (mesurée à Boitsfort, mais probablement similaire pour de nombreuses autres parties de la forêt de Soignes) est très élevée. En outre, la pression récréative en forêt et les perturbations qui l'accompagnent sur la vie quotidienne des chevreuils par les visiteurs (et les chiens sans laisse), a été avancée depuis plusieurs années comme une explication possible du déclin de la population de chevreuils depuis 2013-2014.

Afin d'étudier l'impact des perturbations humaines sur la population de chevreuils en forêt de Soignes, le comportement de ses chevreuils a été comparé à celui des chevreuils des forêts de Gaume. Ces dernières ont été fermées au public en 2019 afin de prévenir la propagation de la peste porcine africaine. Stéphane Vanwijnsberghe a montré une différence significative dans le comportement des deux populations de chevreuils. Les chevreuils de la forêt de Soignes sont actifs plus tard en soirée et pendant une période plus courte que les chevreuils de Gaume. Ils doivent donc être plus actifs le lendemain pour satisfaire leurs besoins alimentaires. En même temps, ils doivent tenir compte de la présence humaine en forêt. Par conséquent, les chevreuils de la forêt de Soignes sont actifs pendant des périodes plus courtes et doivent donc être moins sélectifs dans le choix de leur nourriture. À plus long terme, cela peut entraîner des difficultés pour les chevreuils à maintenir leur poids, ce qui peut avoir des conséquences sur la fertilité (âge plus tardif du premier œstrus et nombre réduit de faons) et sur la période d'allaitement (perte de poids importante pour la chevrette et difficultés à satisfaire les besoins alimentaires des jeunes).

Les recherches présentées par Stéphane Vanwijnsberghe vont donc à nouveau dans le sens des perturbations humaines et de la pression récréative pour expliquer la pression actuelle sur la population de chevreuils en forêt de Soignes. En tant que visiteurs de la forêt, nous devons en être conscients. Il est important que chacun reste sur les chemins et veille à ce que les chevreuils ne soient pas dérangés par des chiens sans laisse. En effet, rien qu'en 2021, nous avons dénombré 34 chevreuils morts pour cause de prédation des chiens !

Lors de la discussion qui a suivi la présentation, la situation des chiens sans laisse a de nouveau occupé une place prépondérante. Plusieurs gardes-forestiers ont fait remarquer que la prévention avait montré ses limites tant les chiens sans laisse restent un problème en forêt. En raison de son développement en tant que forêt de chasse pendant l'Ancien Régime, la forêt de Soignes possède un grand nombre de drèves. Celles-ci ont été constituées afin que les chasseurs puissent suivre le gibier partout en forêt et que le gibier puisse être vu partout depuis ces drèves. Dans une forêt où la pression

récréative est élevée, il en résulte que les chevreuils et autres animaux ont du mal à échapper à l'œil des visiteurs pour se reposer. De plus, les chiens sans laisse peuvent très facilement poursuivre les chevreuils. La discussion a donc porté sur l'intérêt de fermer des chemins dans certaines zones de la forêt pour préserver la paix et la tranquillité des chevreuils et des autres animaux.

4. Une cartographie numérique pour protéger la faune de la forêt de Soignes

La pression récréative en forêt de Soignes et son impact sur les animaux de la forêt ont également été abordés lors de la présentation de Stéphane De Greef, un bénévole de la Fondation Forêt de Soignes. Il a parlé de la nécessité d'avoir de bonnes cartes numériques de la forêt de Soignes et de la façon dont cela peut aider les visiteurs et les gestionnaires de la forêt.

L'exposé de Stéphane De Greef s'est principalement concentré sur le cas des sentiers pirates. À l'aide de Strava Global Heatmaps, il a pu démontrer que de très nombreux visiteurs de la forêt de Soignes quittent encore les sentiers officiels. Les cartes thermiques mondiales de Strava montrent également les endroits où des sentiers pirates apparaissent, ce qui permet aux gestionnaires de la forêt d'intervenir. Ils peuvent fermer ces chemins pirates sur le terrain et se concentrer sur ces endroits pour sensibiliser les visiteurs à la nécessité de rester sur les sentiers officiels.

Pour lutter contre le phénomène des chemins pirates en forêt de Soignes, il est également important que les visiteurs et les gestionnaires aient accès à des cartes numériques de qualité. Il est important que les visiteurs aient accès à des informations cartographiques fiables afin de pouvoir planifier correctement leur visite de la forêt de Soignes et de savoir quels chemins ils peuvent ou ne peuvent pas emprunter. Ainsi, moins de personnes se retrouveront sur des sentiers non autorisés. Pour les gestionnaires, une bonne carte numérique de la forêt de Soignes n'est pas seulement un outil permettant de communiquer rapidement et efficacement avec le public sur l'accessibilité de la forêt de Soignes. Elle leur fournit également un outil utile pour lutter contre le phénomène des chemins pirates.

5. Importance des forêts non gérées pour la biodiversité

Kris Vandekerckhove, de l'Institut voor Natuur- en Bosonderzoek (INBO), a parlé de l'importance des forêts non gérées pour la biodiversité. Il a présenté une mise à jour de l'évolution de la biodiversité dans la réserve forestière intégrale Joseph Zwaenepoel, dont les parties les plus anciennes ne sont plus gérées depuis 1983 pour permettre au cycle naturel de la forêt de se rétablir. Ce qui est intéressant ici, c'est que même après 40 ans, la biomasse de la réserve forestière intégrale continue d'augmenter, alors que la masse morte (arbres tombés, etc.) reste stable. Les recherches d'INBO montrent également que la biodiversité de la réserve forestière intégrale Joseph Zwaenepoel se porte bien. Tant pour ce qui concerne la richesse des espèces que pour la présence d'espèces rares et menacées, la forêt de Soignes obtient un score élevé dans la classe européenne.

6. Suivi des sangliers en Brabant, un exemple pour la forêt de Soignes ?

Berangère Van de Werve, étudiante à l'Université de Liège - Gembloux Agro-Bio Tech, a parlé du suivi des sangliers dans la forêt de Meerdaal en Brabant flamand et wallon et de la manière dont cela pourrait servir d'exemple pour le suivi et la gestion de la population de sangliers en forêt de Soignes. La collaboration des parties prenantes, une gestion plus intégrée entre les Régions et des ajustements en matière de législation et de gestion étaient au cœur de son intervention.

7. Réagir face à un animal sauvage blessé

Que faire lorsque l'on voit un animal sauvage blessé ? Cette question pertinente a fait l'objet de la présentation de Karlijn Wydaeghe de Bird Protection Flanders et de Mario Ninanne de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux (LRBPO). N'hésitez pas à consulter la réponse en cliquant sur le lien ci-dessous.

8. Un centre d'accueil de la faune sauvage dans les forêts du Brabant

Catherine Khalil, biologiste spécialiste de la faune, a présenté son souhait de créer un centre d'accueil de la faune sauvage dans les forêts du Brabant. Un tel centre permettrait la revalidation de la faune sauvage mais combinerait des fonctions de tourisme, d'éducation à la nature et de cohésion dans les forêts du Brabant. Entre-temps, le projet fait également partie du Masterplan Nationaal Park Brabantse Wouden.

9. La Fondation Forêt de Soignes continue à s'engager pour la forêt

Au nom de la Fondation, David Kuborn a remercié les intervenants et les participants pour leurs efforts. La Fondation a l'intention de continuer à informer les visiteurs, à éduquer le public et à impliquer les associations et les citoyens pour donner suite aux conclusions de la réunion. Des efforts particuliers seront faits et des financements externes recherchés pour monitorer la fréquentation du public, mieux guider les visiteurs et les engager dans une dynamique globale "Ensemble pour la forêt de Soignes" positive pour la forêt.

La journée s'est terminée par une discussion agréable autour d'un bon repas au pavillon forestier.

Fondation Forêt de Soignes, 5 octobre 2023

Journée de la Forêt de Soignes, dimanche 15 octobre 2023

La forêt de Soignes : fragile, ancienne et patrimoine mondial de l'UNESCO

Le **dimanche 15 octobre 2023**, notre forêt sera à l'honneur lors de la **Journée de la Forêt de Soignes**.

Plongez en forêt et venez rencontrer ceux qui la gèrent et la protègent. Venez découvrir comment vous pouvez, vous aussi, contribuer à protéger cette belle forêt qui, par la richesse de sa faune et de sa flore, est non seulement une forêt exceptionnelle, fragile et ancienne, mais aussi un site du patrimoine européen (Natura 2000) et mondial (site Unesco).

Les nombreux partenaires de la forêt et ses gestionnaires des trois Régions vous proposent des activités pour mieux connaître et protéger la forêt : des visites guidées, des activités pour familles et des rencontres avec les gardes-forestier et les partenaires de la forêt.

Il y en a pour tous les goûts, cela va d'une chasse aux trésors, à un circuit vélo interrégional UNESCO, en passant par une visite exceptionnelle de l'écoduc de Groenendaal...

Les activités de la Journée de la Forêt de Soignes se concentrent autour les portes d'accueil : Rouge-Cloître, Hippodrome de Boitsfort, Domaine Régional Solvay, Groenendaal, Espinette Centrale, Jezus-Eik, Arboretum Tervuren et Park van Tervuren. Marché fermier et terrasses 'avec vue sur forêt' permettent aussi de prendre du bon temps aux portes d'accueil de la forêt.

Vous êtes invité à privilégier la marche, le vélo et les transports en commun pour rejoindre les activités.

Le thème de l'édition 2023 : Fragile, ancienne et patrimoine mondial de l'UNESCO

Dans un contexte mondial de perte de biodiversité et compte tenu de la forte pression humaine sur les habitats naturels, la forêt de Soignes est un précieux refuge pour la faune et la flore.

La forêt de Soignes est une forêt **ancienne et unique**. Elle est tellement précieuse que ses parties les plus naturelles ont été reconnues comme seul site belge inscrit au **patrimoine naturel de l'UNESCO**. Ses cinq réserves forestières intégrales font partie de la série UNESCO des forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres Régions d'Europe. Cette série comprend 18 pays et 94 composantes à travers toute l'Europe.

La forêt de Soignes est aussi **fragile**. Elle abrite des oiseaux nicheurs, des petits mammifères, des amphibiens, des reptiles mais aussi de grands mammifères tels que des chevreuils, des renards et des sangliers. La directive européenne Habitats s'applique à l'ensemble de la forêt de Soignes. Celle-ci a été désignée comme zone spéciale de conservation et intégrée au réseau européen Natura 2000 parce qu'elle contient des types d'habitats protégés par la directive (hêtraie, forêt alluviale à aulnes et frênes...) et plusieurs espèces rares comme la bouvière, le lucane cerf-volant et, parmi les chauves-souris, le grand murin, la barbastelle, le vespertillon des marais et le vespertillon à oreilles échancrées.

La protection de la forêt de Soignes est notre responsabilité collective

La Journée de la forêt de Soignes est une belle occasion pour les visiteurs de plonger en forêt, de rencontrer ceux qui la gèrent et la protègent et de découvrir comment ils peuvent, eux aussi, contribuer à protéger cette belle forêt.

Avec la collaboration des nombreux acteurs de la forêt

La Journée de la Forêt de Soignes est coordonnée par la Fondation Forêt de Soignes, avec le soutien des gestionnaires de la forêt (Bruxelles Environnement, Agentschap Natuur en Bos et Département de la Nature et des Forêts), la collaboration des communes riveraines et grâce à l'enthousiasme de tous les acteurs qui se mobilisent pour organiser des activités intéressantes.

En savoir plus : www.foret-de-soignes.be/journee-de-la-foret-de-soignes/

Programme détaillé : <https://www.foret-de-soignes.be/agenda/?facets%5B1%5D%5Bcustom%5D%5B1%5D%5B0%5D=true>

Les photos suivantes peuvent être utilisées pour illustrer un article :

<https://drive.google.com/drive/folders/1roOn20gbVAe4VQZ7wCgqYQHEDz6Prije>

Merci !

David Kuborn, Fondation Forêt de Soignes, dkuborn@fondationsoignes-stichtingzonien.be, 0473 80 59 09

JOURNÉE DE LA FORÊT DE SOIGNES

Fragile, ancienne et
patrimoine mondial de l'UNESCO

Vous participez ?

15.10.2023



-  ROUGE-CLOÎTRE
-  HIPPODROME
DE BOITSFORT
-  GROENENDAAL
-  ESPINETTE CENTRALE
-  JEZUS-EIK
-  ARBORETUM TERVUREN
-  PARK VAN TERVUREN
-  DOMAINE RÉGIONAL
SOLVAY

www.foret-de-soignes.be

Éditeur responsable: Fondation Forêt de Soignes, rue du Rouge-Cloître 0, 1160 Auderghem



ZONIËNWOOD
FORÊT DE SOIGNES

Comité de concertation de la Forêt de Soignes 07/12/2023

1. Le Comité de concertation de la Forêt de Soignes

La Fondation Forêt de Soignes est en service depuis juin 2020. Elle a pour mission de soutenir les initiatives nécessaires à la réalisation de la vision interrégionale et commune pour la Forêt de Soignes et de stimuler les initiatives bénéfiques à la forêt.

Les documents fondateurs de la Fondation prévoient plusieurs niveaux de concertation. Cette deuxième réunion du 'Comité de concertation' réunissait des mandataires et représentants d'administrations concernées par la forêt de Soignes au Bosuil, à la porte d'accueil de la forêt de Jezus-Eik.

2. Désenclavement de la Forêt de Soignes

Cette édition du Comité de concertation était placée sous le signe de la cohabitation entre l'homme et la nature. En effet, la pression humaine sur la forêt s'est fortement accrue ces dernières années. Cette pression humaine doit être gérée pour ne pas mettre en péril la quiétude de la flore et de la faune sauvage.

La première partie de la réunion s'est concentrée sur les initiatives qui visent à donner plus de place à la forêt de Soignes et alentours :

- **De Werkvennootschap** a présenté ses projets d'infrastructure le long du Ring Est. Le tunnel cyclable sous le R0 près de la Drève de Bonne Odeur, l'écorécréduc De Priorij à Groenendaal, le réaménagement du centre de Jezus-Eik et l'aménagement des autoroutes cyclables F29 (Tervuren-Bruxelles), F204 (E411) et F205 (chaussée de La Hulpe) ont été présentés. L'objectif est d'améliorer la mobilité, d'augmenter la qualité de vie et, dans la mesure du possible, de rendre de l'espace à la forêt de Soignes.
- **Beliris** a présenté l'écoduc qui devrait voir le jour en 2028 au-dessus de la chaussée de la Hulpe à Boitsfort afin de relier les deux parties de la réserve forestière intégrale Grippensdelle (inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO). En parallèle, l'objectif est de procéder à un réaménagement complet de la chaussée de la Hulpe entre le rond-point de l'avenue de la Foresterie et la limite avec la Région flamande.
- **Horizon+** a présenté sa vision stratégique pour rendre les zones résidentielles des communes flamandes riveraines de la forêt de Soignes plus vertes et ainsi renforcer la biodiversité. Les initiatives présentées visent à renforcer la nature tant dans quartiers que dans les jardins. Ce projet est d'ordre planologique (une vision cohérente), réglementaire (interdiction d'abattre les grands arbres dans les jardins, clôtures vertes, etc.) mais vise aussi à favoriser les initiatives privées (sessions participatives 'sauvages' pour permettre à chacun d'agir dans son jardin).
- L'intervention du directeur du **Domaine Régional Solvay** à La Hulpe a permis d'illustrer la forte pression récréative qui s'exerce sur la Forêt de Soignes. Des compteurs permettent d'objectiver le ressenti largement partagé, à savoir l'explosion du nombre d'usagers récréatifs en forêt de Soignes. Les résultats des comptages ont mis en évidence la forte pression exercée sur la forêt. Un dimanche de novembre, le Domaine régional Solvay accueille à lui seul plus de 4.000 visiteurs !

Les présentations sont jointes au présent rapport

3. Le malentendu du siècle

Après la pause, le thème de la cohabitation entre l'homme et de la nature en forêt de Soignes a été contextualisé par Leo Van Broeck, membre du conseil d'administration de la Fondation Forêt de Soignes.

Le malentendu du siècle : en termes de dépassement des limites de ce que notre planète peut supporter, le défi le plus important et le plus urgent n'est actuellement pas le changement climatique (bien qu'il fasse l'objet d'une plus grande attention médiatique), mais la perte de nature et de biodiversité. Nous ne devrions pas nous concentrer uniquement sur la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité existantes, qui ont pratiquement disparu. Nous devrions avant tout nous concentrer sur la restauration et la recréation de nature.

Leo Van Broeck a aussi montré que l'utilisation excessive du sol est le plus grand responsable de la perte globale des écosystèmes et de la biodiversité. Il plaide donc en faveur d'un changement de paradigme dans notre façon de penser et d'utiliser notre espace disponible. Nous devons abandonner l'idée que tout l'espace est à disposition de l'homme. Il faut au contraire laisser plus d'espace à la nature, la vraie nature sauvage ; une nature autonome et sans gestion.

Bien sûr, ce changement ne se fera pas uniquement grâce à nos efforts. Leo Van Broeck voit toutefois un rôle pour la Fondation Forêt de Soignes en tant que facilitateur (*jeteur d'écoponts* dit-il) dans la coopération intercommunale et interrégionale entre la société civile et les administrations concernées. En favorisant la collaboration, nous pourrions mieux prendre soin de la forêt de Soignes. En agissant de manière coordonnée, nous agissons plus efficacement pour donner plus d'espace à la nature. Cela sera profitable à la forêt et à la biodiversité qu'elle abrite.

- La présentation est jointe au présent rapport.

4. Une approche interrégionale à l'échelle des forêts du Brabant

La partie flamande des Forêts du Brabant (et de la forêt de Soignes) vient d'obtenir le prestigieux titre de Parc National. Les trois Régions et les deux provinces du Brabant se sont engagées à protéger et renforcer la nature au sein de ce territoire interrégional.

Ce projet est une occasion unique pour les administrations et les communes concernées de la forêt de Soignes de renforcer et développer la nature.

Cela demande une vision uniforme et une approche globale de l'accueil des visiteurs dans le respect de notre nature fragile. Mais comment aborder cela, au-delà des frontières ?

Ces questions ont été abordées au cours des deux workshops qui ont permis aux participants d'exprimer leurs attentes.

- **Workshop 1 - Maximiser les bénéfices pour la nature et pour les habitants**

Comment amener plus de soutien public pour les projets de restauration de la biodiversité ? Les différentes administrations étant souvent confrontées à des discussions similaires sur ce thème, les participants proposent d'organiser des visites de terrain afin de mettre en valeur les bonnes pratiques autour des bons aménagements déjà réalisés.

La forme appropriée de concertation pour favoriser la coopération au-delà des frontières administratives a aussi été abordée. Il s'avère qu'il n'y a pas, ou peu, de concertation et de contacts entre les administrations des différentes Régions/Provinces. Et lorsqu'elles existent, elles sont souvent le résultat d'un projet spécifique. Le groupe de travail est d'avis qu'il convient de rechercher un mode de concertation sein de laquelle des relations de confiance peuvent être établies de manière durable.

Les participants ont marqué leur intérêt pour prolonger à l'avenir les échanges sur les thèmes suivants :

- Ecoducs, défragmentation, reconnexion
- Boomeester
- Ecotourisme
- Urbanisme/projets stratégiques/contrats de quartiers

- **Workshop 2 - Organiser l'écotourisme et préserver la biodiversité**

Le Masterplan Brabantse Wouden définit la vision touristique. Il n'y a pas de volonté d'attirer de nouveaux visiteurs. On parle plutôt de revalorisation du patrimoine, intégrer la nature dans les centres urbains et d'une plus grande attention pour mieux accueillir les visiteurs existants dans un plus grand respect de la nature.

L'approche 'slow tourisme' est à privilégier. Le Brabant wallon prévoit des points-nœuds pédestres qui pourraient idéalement former une belle unité avec le Brabant flamand et la forêt de Soignes.

Les participants sont d'accord sur la nécessité d'objectiver la fréquentation récréative par un comptage des visiteurs uniforme à l'échelle de la forêt. Cela contribuera à aiguiller les visiteurs vers les zones les moins fragiles.

La période COVID est un avant-goût de ce que sera la fréquentation à l'avenir. Des moyens doivent permettre de mieux accueillir les visiteurs, aux portes d'accueil et en forêt, afin de garantir la bonne cohabitation entre la faune sauvage et les visiteurs. La fermeture des zones les plus fragiles doit être envisagée.

La Fondation pourrait jouer un rôle pour garantir une vision d'ensemble en matière d'accueil des visiteurs dans le respect de la nature et favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les 3 Régions.

- Le PV de ces deux workshops permettra à la Fondation de prolonger la réflexion sur le rôle qu'elle peut jouer sur ces sujets.

5. La nécessité d'une concertation structurelle continue

Dans son discours de clôture, le président de la Fondation Forêt de Soignes, Herman Van Rompuy, a salué le changement de paradigme qui s'est opéré ces dernières années dans l'élaboration des projets dans et autour de la Forêt de Soignes. La protection de la nature et de la biodiversité est mieux prise en compte. Ces projets sont désormais conçus dès le départ avec une valeur ajoutée pour la forêt de Soignes.

En outre, le président a souligné la nécessité d'une concertation structurelle continue entre toutes les parties prenantes et tous les niveaux de gestion concernés par la forêt de Soignes. De par son caractère unique et interrégional, la Forêt de Soignes mérite une telle plateforme de concertation au sein de laquelle des relations de confiance peuvent être établies de manière durable. Le président a indiqué qu'une réflexion approfondie est nécessaire pour trouver le meilleur moyen d'organiser une telle concertation. Ce point sera abordé en conseil d'administration de la Fondation Forêt de Soignes.

La rencontre s'est terminée par un échange convivial autour d'une sandwich et d'un verre.

Mémoire pour la forêt de Soignes par la Fondation Forêt de Soignes

La forêt de Soignes est un site de haute valeur biologique qui s'étend sur 5.000 hectares et 11 communes. Elle est gérée de manière concertée par les trois Régions dans le cadre du Schéma de Structure.

C'est une forêt ancienne dont le relief n'a pas changé depuis la dernière glaciation. C'est donc une archive unique de l'activité pédologique et archéologique qui s'y est déroulée ces 10.000 dernières années.

Face au réchauffement climatique, elle nous fournit des services écosystémiques essentiels tels que le stockage de carbone et la régulation de l'eau. Elle sert de climatiseur naturel aux communes riveraines et aux nombreux habitants du centre densément urbanisé de notre pays.

Dans un contexte global d'effondrement de la biodiversité, elle est un refuge précieux pour la faune et la flore sauvage. Sa proximité avec la capitale est unique dans toute l'Europe. Elle assouvit de ce fait le besoin croissant d'une population urbaine et de visiteurs en quête de délasserment et de ressourcement. Cette forte fréquentation exerce une pression importante sur la biodiversité déjà affaiblie par le morcellement dû aux infrastructures.

La Fondation Forêt de Soignes appelle les futurs élus à s'engager à protéger et renforcer ce patrimoine naturel exceptionnel.

Nos demandes sont les suivantes :

1. Protéger la forêt et son écosystème

La valeur écologique et patrimoniale exceptionnelle de la forêt de Soignes se traduit concrètement dans les nombreux statuts de protection dont elle bénéficie :

- L'arrêté de classement de 1959 reconnaît la valeur historique, esthétique et scientifique de la forêt et interdit toute diminution de sa superficie.
- Son statut Natura 2000 impose la conservation des habitats protégés et des espèces rares.
- Son inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO est un engagement envers les générations futures.

Ces statuts de protection doivent être strictement respectés !

Les lisières et espaces verts qui jouxtent la forêt contribuent pleinement au climat forestier et à la richesse écologique du massif. Ils font partie intégrante de l'écosystème forestier. Préserver les abords de la forêt de nouvelles constructions, c'est donc aussi protéger la forêt.

A chaque niveau de décision, nous attendons des élus qu'ils préservent la forêt, son écosystème et ses abords et qu'ils mettent fin aux tolérances et exceptions.

2. Reconnecter, renforcer et étendre la forêt morcelée

Ring, chemin de fer et voiries ont au fil du temps morcelé la forêt et isolé ses populations. Afin de répondre aux besoins vitaux des espèces sauvages, la forêt doit être reconnectée notamment grâce à de nouveaux écotunnels - comme sous la ligne 161 - et écoducs - comme à Groenendaal- et ainsi contribuer à un véritable réseau transeuropéen de la nature.

La fermeture de certaines routes traversant la forêt doit être envisagée. C'est sur l'emprise des voiries existantes, et non en forêt, que les nécessaires pistes cyclables doivent être aménagées.

L'éclairage des voiries et des quartiers riverains impacte lui aussi les habitats naturels. Afin de restaurer la trame noire, cet éclairage doit être éteint ou adapté. Certaines communes riveraines qui ont passé le pas ont de plus pu profiter d'économies d'énergie.

Des projets de renforcement de la nature tels que la renaturation de l'hippodrome de Groenendaal et bientôt celui du site de Derscheid, méritent d'être reproduits. Le renforcement des forêts est une opportunité pour notre pays d'atteindre les objectifs de la stratégie de l'UE pour la biodiversité.

3. Assurer à la forêt de Soignes une place centrale au cœur de la nature

La Forêt de Soignes forme, avec le bois de Halle, la forêt de Meerdaal et la vallée de la Dyle, l'épine dorsale du territoire interrégional des 'Forêts du Brabant'.

La partie flamande de ce territoire a obtenu le prestigieux titre de 'Parc National'. Les trois Régions et les deux provinces se sont engagées à protéger les zones cœurs et à renforcer les connexions écologiques au sein de ce territoire densément peuplé. C'est un bon début, mais à terme, c'est cependant dans les trois Régions que ce statut de Parc National doit être accordé.

Il est de plus nécessaire que chaque Région dégage des moyens suffisants afin d'assurer une approche commune. Dans le prolongement de ce qui se fait déjà en forêt de Soignes, une structure interrégionale doit permettre la concertation et assurer une vision globale sur l'ensemble de ce territoire.

Chaque nouveau projet doit avoir une valeur ajoutée pour la forêt ; végétalisation des voiries, des quartiers et des bâtiments doivent être au cœur de toute action politique. Les parcs urbains doivent également mieux contribuer à la dispersion des espèces. Leur gestion différenciée, avec des parties de nature non gérées, doit contribuer à les transformer en corridors écologiques réensauvagés.

4. Harmoniser la réglementation forestière

La réglementation forestière doit être uniforme sur l'ensemble du massif forestier et mieux prendre en compte sa richesse écologique.

L'exception bruxelloise qui permet la circulation hors des chemins et la non-teneur des chiens en laisse, crée la confusion et génère une pression intenable pour la biodiversité et le patrimoine pédologique exceptionnel.

Dans un souci de cohérence interrégionale, afin d'atténuer les conflits avec les autres usagers et atteindre les objectifs Natura 2000, c'est sur l'ensemble du massif que les visiteurs doivent circuler sur les chemins et que les chiens doivent être tenus en laisse.

Cette harmonisation doit s'accompagner, à proximité des portes d'accueil et prioritairement hors de la forêt, de zones de jeu pour les mouvements de jeunesse et de zones de liberté pour chiens.

5. Renforcer les services forestiers

Outre leur travail de gestion, les services forestiers sont les garants du respect des règles. Ils doivent être suffisamment nombreux pour protéger la biodiversité, intervenir en cas d'infraction, assurer la cohabitation entre les différentes catégories d'usagers et garantir la sécurité de tous.

Des infrastructures et équipements adaptés doivent leur permettre d'assumer leur rôle de surveillance et de gestion dans des conditions optimales.

6. Organiser l'accueil du public

La forêt joue un rôle social essentiel. L'accueil du public doit être mieux organisé et les visiteurs conscientisés qu'ils pénètrent dans un habitat fragile.

Les portes d'accueil doivent dès lors être renforcées de façon à y canaliser les principaux flux de visiteurs. Leur rôle d'information et d'éducation doit y être développé prioritairement. L'accessibilité en transports en commun doit être améliorée, les petits parkings forestiers doivent disparaître et les parkings situés aux portes d'accueil doivent avant tout permettre d'accueillir les personnes à mobilité réduite et les vélos. Les parkings des entreprises riveraines, vides le week-end, pourraient être mis à contribution.

A l'image des 'Rangers' des parcs nationaux européens, les guides nature et bénévoles doivent jouer un plus grand rôle dans l'encadrement et la sensibilisation du public. Leur implication est essentielle afin d'organiser l'accueil du public dans le respect de la forêt.

Le réseau récréatif (pistes cavalières et cyclistes, balisage piéton) doit mieux contribuer à attirer les visiteurs aux bons endroits et les guider sur les bons chemins afin d'assurer la survie de la faune et de la flore sonienne malgré la pression anthropique croissante. En parallèle, certains chemins doivent être rendus inaccessibles au public dans les zones les plus fragiles.

7. Garder à l'esprit les engagements du Schéma de Structure interrégional

Le Schéma de structure interrégional de 2008 engage les trois Régions à préserver le cœur écologique de la forêt par la mise en œuvre d'une vision commune pour l'ensemble du massif forestier. L'optimisation du fonctionnement écologique et la restauration de la cohésion et de l'intégrité spatiale de la forêt y priment sur tout le reste.

La Fondation Forêt de Soignes attend des futurs élus qu'ils gardent à l'esprit les engagements pris dans ce cadre par leurs Régions respectives.

A ce titre, nous attendons que l'annonce de la destruction de la clinique 'Derscheid' - de la Forêt de Soignes soit traduite en actes.

La Fondation Forêt de Soignes, au service de la forêt de Soignes

La Fondation Forêt de Soignes a été créée sur base de l'accord de coopération du 25 avril 2017 entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale,

La Fondation initie et soutient les initiatives et collaborations nécessaires à la réalisation d'une vision interrégionale et commune en faveur de la protection et du renforcement de la forêt de Soignes. La participation du public, l'échange d'informations, la communication, l'accueil structuré du public en forêt et la collecte de données font partie de nos missions.

L'organe d'administration de la Fondation est composé des gestionnaires forestiers, de représentants des gouvernements des trois Régions et d'administrateurs indépendants. Ils soutiennent la Fondation de leur expertise en matière de patrimoine, de gestion de la forêt, de renaturation ou encore

d'urbanisme. Ceci confère à la Fondation une grande légitimité pour rassembler afin d'amener un large soutien public à la protection de la Forêt de Soignes.

La coordination de la série UNESCO offre à la Fondation une place centrale dans le réseau européen des 18 pays et 94 forêts anciennes de hêtres. Cet atout est mis à profit pour favoriser les collaborations interrégionales et attirer des financements européens bénéfiques à la forêt de Soignes.

Nous sommes à votre disposition, n'hésitez pas à nous solliciter.

Pour le Conseil d'administration de la Fondation Forêt de Soignes
Herman Van Rompuy, président

Contact: David Kuborn - dkuborn@fondationsoignes-stichtingzonien.be

FORÊT DE SOIGNES ZONIËNWOUd

www.foret-de-soignes.be

www.facebook.com/foretdesoignes.zonienwoud

info@stichtingzonien-fondationsoignes.be